

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1721

29 juillet 2011

SOMMAIRE

ABC Estate Trading S.à r.l.	82573	Carraro International S.A.	82595
Adapto SICAV	82562	Casinvest S.à r.l.	82592
ADEA-MG	82581	CCN S.A. (Centre Coordination Nationale pour l'Information, la Valorisation et le Compostage)	82595
Advanced Financial Services S.A.	82562	Chancery Place Limited S.à r.l.	82593
Advent Investment (Luxembourg) S.à r.l. N°2	82607	Clerical Medical Europe Financial Services B.V. Luxembourg Branch	82593
Advent Investment (Luxembourg) S.à r.l. N°3	82607	C.O.F.I.C. (Commercial and Financial Company)	82585
Al Maha Investment Company S.à r.l.	82562	Collins Stewart Wealth Management (Lu- xembourg) S.A.	82593
Al Maha Investment Company S.à r.l.	82563	Copper Management S.à r.l. & Partners S.C.A.	82593
Al Silver S.A.	82571	Cordea Savills Italian Opportunities No.2 (Holdings) S. à r.l.	82594
Al Sub Silver S.A.	82571	Corporate Express Silver S.à r.l.	82594
Al Sub Silver S.A.	82571	Credit Suisse Westferry Investments (Lu- xembourg) S.à r.l.	82594
Alfa Diversified Payment Rights Finance Company S.A.	82572	Haksan International	82605
Almmac Investment Corporation S.A.	82572	Hameur International S.A.	82605
Alter Domus International S.à r.l.	82572	Happy Greens Bourglinster S.A.	82605
Aran Hotels S.à r.l.	82581	HEDF II UK S.à r.l.	82606
Aran Hotels S.à r.l.	82582	Herald Lux Finance S.à r.l.	82605
Aran Hotels S.à r.l.	82582	Hong Xiang Sàrl	82606
Aran Hotels S.à r.l.	82582	Husky Injection Molding Systems Luxem- bourg Holdings S.à r.l.	82573
ArcelorMittal Long Carbon Europe	82573	KBC Flexible	82605
Aryt Holding S.A.	82582	KBC Liability Driven Investments	82606
Aryt Holding S.A.	82583	Level 3 Communications	82606
Assainissement Urbain Jean-Pierre Feidert et Compagnie S.A.	82583	Lir International Limited	82563
Atex Finance S.A.	82583	L.M.I., Louchet Management & Invest- ments	82606
Atex Finance S.A.	82584	Na2O S.A.	82586
Auto-Moto Ecole Pier Gaul S.A.	82584	Paladin Realty Brazil Investors III (Lux) SA	82595
Bianchi Vending International S.A.	82585	Panza S.A.	82584
Bianchi Vending International S.A.	82585	Textech Investissement S.A.	82608
Breba - Cars S.à r.l.	82585		
Cameron Lux Apme Sàrl	82594		
Capinvest International S.A., SPF	82595		
CapMan Fund Investments SICAV-SIF ...	82592		
CapMan Fund Investments SICAV-SIF ...	82586		
Carbon Trade & Finance SICAR S.A.	82592		

Adapto SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8217 Mamer, 41, Op Bierg.
R.C.S. Luxembourg B 114.598.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société tenue en date du 31 mai 2011 que:

1. Le Conseil d'Administration de la Société est composé des personnes suivantes:

Administrateurs

Mr Michael Guldstrand (Président)

4 Oxtorgsgatan, S-11157 Stockholm, Sweden

Mr Philippe Meloni

41 Op Bierg, L-8217 Mamer, Grand Duchy of Luxembourg

Mrs Armelle Moulin,

41 Op Bierg, L-8217 Mamer, Grand Duchy of Luxembourg

Mr Jean Philippe Claessens

41 Op Bierg, L-8217 Mamer, Grand-Duchy of Luxembourg

Mr Jesper Almkvist

4 Oxtorgsgatan, S-11157 Stockholm, Sweden

2. Le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l., avec siège social au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en tant que Réviseur d'Entreprises de la Société a été renouvelé.

Les mandats des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises viendront à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Société appelée à statuer sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 08 juin 2011.

Pour extrait conforme

LEMANIK ASSET ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011080657/31.

(110090233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Advanced Financial Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 155.450.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Advanced Financial Services S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011080658/11.

(110089768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Al Maha Investment Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 123.790.

—
Par la présente lettre, je vous informe de ma volonté de démissionner du poste de gérant de Al Maha Investment Company S. à r.l., que j'occupe depuis le 1^{er} Décembre 2009. Cette démission prend effet le 18 Février 2011.

Le 18 Février 2011.

James Ronald Whittingham.

Référence de publication: 2011080659/11.

(110090271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Al Maha Investment Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 123.790.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 mai 2011. Signature.

Référence de publication: 2011080660/10.

(110090275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Lir International Limited, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 160.875.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-second of April,
Before Us, Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

There appeared:

BS&B Holdings Limited, a private company limited by shares, having its registered office at Robe House, Raheen Business Park, Limerick, Ireland, and registered in Ireland with number 403473;

Here represented by Régis Galiotto, notary clerk, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney.

The said power of attorney, initialled *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such party, appearing in the capacity in which it acts, has requested the notary to draw up the following articles of association (the "Articles") of a société à responsabilité limitée (private limited liability company) which is hereby incorporated:

Section I - Form - Name - Purpose - Duration - Registered office

1. Form. There is hereby formed a société à responsabilité limitée (private limited liability company) governed by Luxembourg law as well as by the present Articles (the "Company").

2. Name. The Company's name is "Lir International Limited".

3. Purpose. The Company's purpose is to invest, to acquire shares and to take interests, in any form whatsoever, in any kind of Luxembourg or foreign companies or entities; to acquire through investments, contributions, purchases, options or in any other way any securities, rights, interests, patents, licences or other property as the Company shall deem fit; and generally to hold, manage, develop, encumber, sell or dispose of such investments, interests or acquisitions, in whole or in part, on such conditions as the Company thinks fit.

The Company may also perform any financing activities such as to grant to any company or entity that forms part of the same group of companies as the Company or is affiliated in any way with the Company, including companies or entities in which the Company has a direct or indirect financial or other kind of interest, any assistance, loan, or advance, or grant in favour of any third parties any security or guarantee to secure the obligations of such a company or entity, and borrow and raise money in any manner and secure by any means the repayment of any money borrowed.

Finally the Company may also enter into any commercial or other transactions as well as take any action and perform any operation which is related, directly or indirectly, to its purpose in order to facilitate the accomplishment of such purpose.

4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

5. Registered office. The registered office of the Company is in the city of Luxembourg, in the Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any place within the city of Luxembourg by means of a resolution of the sole manager, or, if there is more than one manager, by a decision of the board of managers in accordance with these Articles or to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder, or, if there is more than one shareholder, by a resolution approved by a majority of shareholders holding at least seventy-five percent of the share capital of the Company.

The Company may have other offices and branch offices, both in the Grand-Duchy of Luxembourg and abroad.

Section II - Capital - Shares

6. Capital. The Company's share capital is set at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) divided into 12,500 (twelve thousand five hundred) shares with a nominal value of EUR 1 (one Euro) each, fully paid-up.

The share capital may be increased or reduced from time to time by a resolution of the sole shareholder, or, if there is more than one shareholder, by a resolution approved by a majority of shareholders holding at least seventy-five percent of the share capital.

7. Voting rights. Each share has identical voting rights and each shareholder has total voting rights commensurate with such shareholder's total ownership of shares.

8. Indivisibility of shares. As far as the Company is concerned, the shares are indivisible and the Company will recognise only one owner per share.

9. Transfer of shares. The shares are freely transferable between existing shareholders of the Company or when the Company has a sole shareholder.

Transfers of shares to non-shareholders are subject to the prior approval of a shareholder or shareholders holding at least seventy-five percent of the share capital of the Company given in a general meeting.

Shares must be transferred by written instrument in accordance with the law of the 10th August 1915 concerning commercial companies, as amended from time to time (the "Law").

10. Redemption of shares. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a decrease of the Company's share capital.

Section III - Managers

11. Appointment of the managers. The Company may be managed by one or more managers. Where more than one manager is appointed, the Company shall be managed by a board of managers constituted by two different types of managers, namely type A managers and type B managers.

No manager needs to be a shareholder of the Company. A manager shall be appointed by a resolution of the sole shareholder, or, if there is more than one shareholder, by a resolution approved by a shareholder or shareholders holding more than fifty percent of the share capital of the Company. The remuneration from time to time, if any, of the manager or managers shall be determined in the same manner.

A manager may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder, or, if there is more than one shareholder, by a resolution approved by a shareholder or shareholders holding more than fifty percent of the share capital of the Company.

12. Powers of the managers. All powers not expressly reserved by the Law or these Articles to the sole shareholder, or, if there is more than one shareholder, to the general meeting of shareholders, are deemed to be held by the sole manager or the board of managers, as the case might be.

The Company shall be bound by the signature of its sole manager, or, if there is more than one manager, by the joint signature of at least one type A manager and one type B manager.

The sole manager or the board of managers, as the case might be, may delegate power for one or more specific tasks to one or more ad hoc agents who need not be shareholders or managers of the Company. The sole manager or the board of managers will determine the powers, remuneration (if any), duration of appointment and any other relevant conditions of appointment of the agents of the Company from time to time.

13. Board of managers. Where the Company is managed by a board of managers, the board may choose among its members a chairman. It may also appoint a minutes' secretary, who need not be a manager or a shareholder of the Company and who shall be responsible for keeping the minutes of board meetings.

The board of managers shall meet when convened by any one manager. Notice stating the business to be discussed at the meeting, and the time and place of the meeting, shall be given to all managers at least twenty-four hours in advance of the time set for the meeting, except when waived by the agreement of all the managers, or where all the managers are present or represented at the meeting in any event.

Meetings of the board of managers shall be held within the Grand-Duchy of Luxembourg.

Any manager may appoint, by any form of written communication (such as letter or fax) another manager to act as his proxy at any meeting of the board of managers. A manager may represent more than one other manager in this way.

Any or all of the managers may participate in a meeting of the board of managers by telephone, videoconference, or any other suitable method of telecommunication, initiated from the Grand-Duchy of Luxembourg and allowing all managers participating in the meeting to hear each other at the same time. Such participation is deemed equivalent to participation in person.

A meeting of the board of managers is duly constituted for all purposes if at the commencement of the meeting there are present (in person, by proxy or by an alternative method as described above) at least one type A manager and at least one type B manager.

Decisions of the board of managers are validly taken by a resolution approved at a duly constituted meeting of managers of the Company by the affirmative vote of the majority of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all of the managers shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board of managers. Such resolutions may be signed in counterparts, each of which shall be an original and all of which, taken together, shall constitute the same instrument.

Notes of the deliberations of the board of managers shall be recorded in minutes signed by the chairman or by two managers. Copies of or extracts from such minutes shall be signed by the chairman or by two managers.

14. Liability of the managers. No manager assumes any personal liability for or in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company in accordance with these Articles by reason of his position as a manager of the Company.

Section IV - Shareholders

15. Sole shareholder. A sole shareholder assumes all the powers devolved to the general meeting of shareholders in accordance with the Law.

Except in the case of day-to-day procedures under normal operating conditions, contracts concluded between the sole shareholder and the Company must be recorded in minutes or prepared in writing.

16. General meetings. General meetings of shareholders may be convened by the sole manager or the board of managers, as the case might be; or failing that by the statutory auditor or the supervisory board (if it exists); or failing that by a shareholder or shareholders holding more than fifty percent of the share capital of the Company.

Written notices convening a general meeting, setting out the agenda, and stating the time and place of the meeting shall be sent to each shareholder at least eight days in advance of the time set for the meeting.

If all of the shareholders are present or represented at the general meeting, and state that they have been duly informed of the agenda for the meeting, then the meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may appoint, by any form of written communication (such as letter or fax or email) another person to act as such shareholder's proxy at any general meeting. Such other person need not be a shareholder of the Company.

Resolutions of general meetings of the shareholders are validly approved by the affirmative vote of a shareholder or shareholders holding more than fifty percent of the share capital of the Company.

If, at a general meeting, there is not a quorum of a shareholder or shareholders holding more than fifty percent of the share capital of the Company, then the meeting shall be adjourned and notice of the new date and time of the adjourned meeting shall be given to the shareholders by registered letter. Resolutions will be validly approved at this second meeting if approved by shareholders together holding a majority of the total share capital represented at the meeting, irrespective of the amount of the total share capital represented at the meeting.

Notwithstanding the above, resolutions to amend the Articles shall only be approved by the affirmative vote of a shareholder or shareholders representing a majority of the shareholders (in terms of the absolute number of shareholders) and holding at least seventy-five percent of the share capital of the Company.

The holding of shareholders meetings is not compulsory provided that the number of shareholders does not exceed twenty-five. In the absence of meetings, shareholders' resolutions may be validly approved in writing, with the same majorities required as for general meetings, provided that each shareholder receives by any form of written communication (such as letter, fax or email) prior to his written vote, the complete text of each resolution to be approved.

When the holding of shareholders meetings is compulsory, a general meeting shall be held annually within the Grand-Duchy of Luxembourg, at the registered office of the Company or at any other place as indicated in the convening notice, on the third Thursday of April or on the following business day if such day is a public holiday.

Section V - Financial year - Balance sheet - Profits - Audit

17. Financial year. The financial year of the Company starts on July 1st and ends on June 30.

18. Annual accounts. Each year, at the end of the financial year, the board of managers or the sole manager, as the case might be, shall draw up a balance sheet and a profit-and-loss account in accordance with the Law, to which an inventory will be annexed, constituting altogether the annual accounts, and which will then be submitted to the sole shareholder, or, if there is more than one shareholder, to the shareholders for approval.

19. Profits. Any credit balance in the profit and loss account after deduction of expenses, costs, amortisations, charges and provisions, as such account is approved by the sole shareholder, or, if there is more than one shareholder, by the shareholders, represents the net profit of the Company.

Each year, five percent of the net profit shall be allocated to the legal reserve account of the Company. This allocation ceases to be compulsory when and whilst the legal reserve amounts to at least one-tenth of the share capital, but must be resumed if at any time the legal reserve falls below that amount for any reason.

The remaining profit shall be allocated by the sole shareholder, or if there is more than one shareholder, by a resolution approved by the affirmative vote of a shareholder or shareholders holding more than fifty percent of the share capital of

the Company, resolving to distribute it proportionally to the shares held by the shareholders, to carry it forward, or to transfer it to a distributable reserve.

20. Interim dividends. Notwithstanding the above, the sole manager or the board of managers, as the case might be, may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers or the sole manager, as the case might be, and showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year the annual accounts of which have been approved, increased by carried-forward profits and distributable reserves, but decreased by carried-forward losses and sums to be allocated to a reserve established in accordance with the Law or the Articles.

21. Audit. Where the number of shareholders exceeds twenty-five, the supervision of the Company shall be entrusted to a statutory auditor (commissaire) or, as the case might be, to a supervisory board comprising of more than one statutory auditor.

No statutory auditor needs to be a shareholder of the Company.

A statutory auditor shall be appointed by a resolution approved by a shareholder or shareholders holding more than fifty percent of the share capital of the Company and will serve for a term ending on the date of the annual general meeting of shareholders following his appointment. However, his appointment may be renewed by the general meeting of shareholders.

Where the conditions of article 35 of “the law of the 19th December 2002 concerning the register of trade and companies as well as the accountancy and annual accounts of undertakings” are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditors (réviseurs d’entreprises) appointed by the general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may however appoint a qualified auditor at any time.

Section VI - Dissolution - Liquidation

22. Dissolution. The dissolution of the Company shall be resolved by the sole shareholder, or, if there is more than one shareholder, at a general meeting of shareholders by a resolution approved by the affirmative vote of a shareholder or shareholders representing a majority of the shareholders (in terms of the absolute number of shareholders) and holding at least seventy-five percent of the share capital of the Company.

23. Liquidation. The liquidation of the Company will be carried out by one or more liquidators appointed by the sole shareholder, or, if there is more than one shareholder, at a general meeting of shareholders by a resolution approved by the affirmative vote of a shareholder or shareholders representing more than fifty percent of the share capital of the Company. The sole shareholder or the resolution (as appropriate) shall also determine the powers and remuneration of the liquidator or liquidators. At the time of closing of the liquidation, the assets of the Company will be allocated to the sole shareholder, or, if there is more than one shareholder, to the shareholders proportionally to the shares that they hold.

Temporary provision

Notwithstanding the provisions of article 17, the first financial year of the Company starts today and will end on June 30, 2011.

Subscription - Payment

All the 12,500 shares, representing the entire share capital of the Company have been entirely subscribed by BS&B Holdings Limited, named above, and fully paid up in cash, therefore the amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary by producing a blocked funds certificate.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its

incorporation, have been estimated at about one thousand four hundred Euros (1,400.-EUR).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder representing the entirety of the subscribed share capital passed the following resolutions:

1. - Patricia D. Kenneally, born on January 22, 1943, in Dewsbury, England, residing professionally at Loughnane House, 44 Knapton Estates Rd., Smith’s Parish, Bermuda HS01;

is appointed as type A manager of the Company for an undetermined duration;

and

- Antonio Joao Gil Pires, born on November 30, 1969, in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, residing professionally at 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg; and

- Hille-Paul Schut, born on September 29, 1977, in Gravenhage, Netherlands, residing professionally at 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg;

are appointed as type B managers of the Company for an undetermined duration.

2. The registered office of the Company shall be established at 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that, at the request of the above party appearing by power of attorney, this deed is worded in English followed by a French version. Also at the request of the above party, in the event of discrepancies between the English text and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned Notary, have set our hand and seal in the city of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the holder of the power of attorney, the said person signed with us, the Notary, this original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-deux avril,

Par-devant Nous, Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, qui restera le dépositaire des présentes.

A comparu:

BS&B Holdings Limited, une société de droit irlandais, ayant son siège social au Robe House, Raheen Business Park, Limerick, Ireland et enregistrée sous le numéro 403473;

ici représentée par Régis Galiotto, cleric de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Ladite procuration, paraphée ne varietur par la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Ladite partie comparante, agissant es qualité, a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts (les «Statuts») d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

Titre I^{er} - Forme - Dénomination - Objet - Durée - Siège social

1. Forme. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois ainsi que par les présents Statuts (la «Société»).

2. Dénomination. La dénomination de la Société est «Lir International Limited».

3. Objet. L'objet de la Société est d'investir, d'acquérir, et de prendre des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes formes de sociétés ou entités, luxembourgeoises ou étrangères, et d'acquérir par des participations, des apports, achats, options ou de toute autre manière, tous titres, sûretés, droits, intérêts, brevets et licences ou tout autre titre de propriété que la Société juge opportun, et plus généralement de les détenir, gérer, développer, grever, vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société juge appropriées.

La Société peut également prendre part à toutes transactions financières et ainsi accorder à toute société ou entité appartenant au même groupe de sociétés que la Société ou affiliée d'une façon quelconque avec la Société, incluant les sociétés ou entités dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect ou tout autre forme d'intérêt, tout concours, prêt, avance, ou consentir au profit de tiers des sûretés ou des garanties afin de garantir les obligations des sociétés précitées, ainsi qu'emprunter ou lever des fonds de quelque manière que ce soit et garantir par tous moyens le remboursement de toute somme empruntée.

Enfin la Société pourra également prendre part à toutes autres transactions y compris commerciales et prendre toutes actions et mener toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet afin d'en faciliter l'accomplissement.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

5. Siège. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en tout autre lieu de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par décision du conseil de gérance conformément aux Statuts, ou en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique, ou, en cas de pluralité d'associés, par une résolution de la majorité des associés représentant plus de soixante-quinze pour cent du capital social de la Société.

La Société peut ouvrir des bureaux ou succursales, au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Titre II - Capital - Parts sociales

6. Capital. Le capital social est fixé à 12.500 EUR (douze mille cinq cents Euro) divisé en mille 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 1 EUR (un Euro) chacune et sont chacune entièrement libérées.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par résolution de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, par résolution prise par un vote de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent du capital social de la Société.

7. Droits de vote. Chaque part confère un droit de vote identique et chaque associé dispose de droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales qu'il détient.

8. Indivisibilité des parts. Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale.

9. Transfert des parts. Les parts sont librement cessibles entre associés ou lorsque la Société a un associé unique.

Les cessions de parts sociales aux tiers sont soumises à l'agrément préalable des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent du capital social de la Société, donné en assemblée générale.

Les cessions de parts sociales sont constatées par acte écrit conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée (la «Loi»).

10. Rachat des parts. La Société peut racheter ses propres parts sociales pour autant que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction de son capital social.

Titre III - Gérance

11. Nomination des gérants. La Société peut être gérée par un gérant unique ou plusieurs gérants. Dans le cas où plus d'un gérant est nommé, la Société sera gérée par un conseil de gérance qui sera alors composé de deux catégories différentes de gérants, à savoir des gérants de type A et des gérants de type B.

Aucun gérant n'a à être associé de la Société. Le(s) gérant(s) sont nommés par résolution de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, par une résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent du capital social de la Société. La rémunération, le cas échéant, du ou des gérant(s) est déterminée de la même manière.

Un gérant peut être révoqué, pour ou sans justes motifs, à tout moment, et être remplacé par résolution de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, par une résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent du capital social de la Société.

12. Pouvoirs des gérants. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'associé unique, ou, en cas de pluralité d'associés, à l'assemblée générale des associés, sont de la compétence du gérant unique ou du conseil de gérance, le cas échéant.

La Société est liée par la signature de son gérant unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'au moins un gérant de type A et un gérant de type B.

Le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, peut déléguer son/ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, qui n'ont pas à être associés ou gérants de la Société. Le gérant unique ou le conseil de gérance détermine les pouvoirs et rémunération (s'il y a lieu) des agents, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres modalités ou conditions de leur mandat.

13. Conseil de gérance. Lorsque la Société est gérée par un conseil de gérance, celui-ci peut choisir parmi ses membres un président. Le conseil de gérance pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas être un gérant ou associé de la Société et qui sera en charge de la tenue des minutes des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation d'un gérant. La convocation détaillant les points à l'ordre du jour, et l'heure et le lieu de la réunion, est donnée à l'ensemble des gérants au moins vingt-quatre heures à l'avance, sauf lorsqu'il y est renoncé, par chacun des gérants, ou lorsque tous les gérants sont présents ou représentés.

Les réunions du conseil de gérance doivent se tenir au Grand Duché de Luxembourg.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par tout moyen de communication écrit un autre gérant pour le représenter. Un gérant peut représenter plus d'un gérant.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication approprié, initiée depuis le Grand-Duché de Luxembourg et permettant à l'ensemble des gérants participant à la réunion de s'entendre les uns les autres au même moment. Une telle participation est réputée équivalente à une participation physique.

Une réunion du conseil de gérance est dûment tenue si au commencement de celle-ci, au moins un gérant de type A et au moins un gérant de type B sont présents en personne ou représentés.

Lors d'une réunion du conseil de gérance de la Société valablement tenue, les résolutions dudit conseil sont prises par un vote favorable de la majorité des gérants de la Société présents ou représentés.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants ont le même effet que les résolutions prises lors d'une réunion du conseil de gérance. Les résolutions peuvent être signées sur des exemplaires séparés, chacun d'eux constituant un original et tous ensembles constituant un seul et même acte.

Les délibérations du conseil de gérance sont consignées dans des minutes signées par le président ou par deux gérants. Les copies ou extraits de ces minutes sont signés par le président ou par deux gérants.

14. Responsabilité des gérants. Aucun gérant n'engage sa responsabilité personnelle pour des engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société dans le cadre de ses fonctions de gérant de la Société et conformément aux Statuts.

Titre IV - Associés

15. Associé unique. Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés conformément à la Loi.

Hormis les opérations courantes conclues à des conditions normales, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société doivent faire l'objet de procès-verbaux ou être établis par écrit.

16. Assemblées générales. Les assemblées générales d'associés peuvent être convoquées par le gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance, à défaut par le commissaire ou le conseil de surveillance s'il existe, à défaut, par les associés représentant plus de cinquante pour cent du capital social de la Société.

Les convocations écrites à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour sont envoyées à chaque associé au moins huit jours avant l'assemblée en indiquant l'heure et le lieu de la réunion.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter et agir à toute assemblée générale en nommant comme mandataire et par écrit un tiers qui n'a pas à être associé de la Société.

Les résolutions de l'assemblée générale des associés sont valablement adoptées par vote des associés représentant plus de cinquante pour cent du capital social de la Société.

Si le quorum n'est pas atteint lors d'une première assemblée, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une deuxième assemblée. Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions sont valablement adoptées à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représentée.

Toutefois, les résolutions décidant de modifier les Statuts doivent être adoptées par une résolution de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent du capital social de la Société.

La tenue d'assemblées générales d'associés n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés ne dépasse pas vingt-cinq. En l'absence d'assemblée, les résolutions des associés sont valablement prises par écrit à la même majorité des votes exprimés que celle prévue pour les assemblées générales, et pour autant que chaque associé ait reçu par écrit, par tout moyen de communication écrit, l'intégralité du texte de chaque résolution soumise à approbation, préalablement à son vote écrit.

Lorsque la tenue d'une assemblée générale est obligatoire, une assemblée générale devra être tenue annuellement au Grand-Duché de Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre lieu indiqué dans la convocation, le troisième jeudi du mois de avril ou le jour ouvrable suivant si ce jour est férié.

Titre V - Exercice social - Comptes sociaux - Profits - Audit

17. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin.

18. Comptes annuels. Tous les ans, à la fin de l'exercice social, le conseil de gérance ou le gérant unique, le cas échéant, dresse un bilan et un compte de pertes et profits conformément à la Loi, auxquels un inventaire est annexé, l'ensemble de ces documents constituant les comptes annuels qui seront soumis à l'associé unique, ou, en cas de pluralité d'associés, à tous les associés pour approbation.

19. Bénéfice. Le solde du compte de pertes et profits, après déduction des dépenses, coûts, amortissements, charges et provisions, tel qu'approuvé par l'associé unique, ou, en cas de pluralité d'associés, par tous les associés, représente le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net est affecté à la réserve légale. Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint un dixième du capital social, mais devront être repris à tout moment jusqu'à entière reconstitution si cette réserve venait à être entamée.

Le bénéfice restant est affecté par l'associé unique, ou, en cas de pluralité d'associés, par résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent du capital social de la Société, décidant de sa distribution aux associés proportionnellement au nombre de parts qu'ils détiennent, de son report à nouveau, ou de son allocation à une réserve distribuable.

20. Dividendes intérimaires. Nonobstant ce qui précède, le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, peut décider de verser des dividendes intérimaires avant la clôture de l'exercice social, sur base d'un état comptable établi par le conseil de gérance ou le gérant unique, le cas échéant, duquel doit ressortir que des fonds suffisants sont disponibles

pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social dont les comptes ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes à affecter à une réserve conformément à la Loi ou aux Statuts.

21. Audit. Lorsque le nombre des associés excède vingt-cinq, la surveillance de la Société est confiée à un commissaire ou, le cas échéant, à un conseil de surveillance constitué de plusieurs commissaires.

Aucun commissaire n'a à être associé de la Société.

Le(s) commissaire(s) sont nommés par une résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent du capital social de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle des associés qui suit leur nomination. Cependant, leur mandat peut être renouvelé par l'assemblée générale des associés.

Lorsque les conditions de l'article 35 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises sont atteints, la Société confie le contrôle de ses comptes à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises désigné(s) par résolution de l'assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut cependant nommer un réviseur d'entreprise à tout moment.

Titre VI - Dissolution - Liquidation

22. Dissolution. La dissolution de la Société est décidée par l'associé unique, ou, en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée générale des associés par une résolution prise par un vote favorable de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent du capital social de la Société.

23. Liquidation. La liquidation de la Société sera menée par un ou plusieurs liquidateurs désignés par l'associé unique, ou, en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée générale des associés par une résolution prise par la majorité des associés représentant au moins cinquante pour cent du capital social de la Société, résolution qui déterminera leurs pouvoirs et rémunérations éventuelles. Au moment de la clôture de liquidation, les avoirs de la Société seront attribués à l'associé unique, ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts qu'ils détiennent.

Disposition temporaire

Nonobstant les dispositions de l'article 17, le premier exercice de la société débute ce jour et s'achèvera le 30 juin 2011.

Souscription - Paiement

L'intégralité des 12.500 parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la Société a été entièrement souscrite par BS&B Holdings Limited, prénommée, et a été intégralement libérée en numéraire. Le montant de 12.500 EUR (douze mille cinq cents Euro) est donc à la disposition de la Société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant par la production d'un certificat de blocage de fonds.

Frais

Le montant des frais, dépenses, coûts ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement évalués à mille quatre cents Euros (1.400.EUR).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant la totalité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. - Patricia D. Kenneally, née le 22 janvier 1943, à Dewsbury, Angleterre, et résidant professionnellement au Loughnane House, 44 Knapton Estates Rd., Smith's Parish, Bermudes HS01;

est nommée gérant de type A de la Société pour une période indéterminée; et

- Antonio Joao Gil Pires, né le 30 novembre 1969, à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et résidant professionnellement au 13-15, Avenue de la Liberté, L1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

- Hille-Paul Schut, né le 29 septembre 1977, à Gravenhage, Pays-Bas et résidant professionnellement au 13-15, Avenue de la Liberté, L1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

sont nommés gérants de type B de la Société pour une période indéterminée.

2. Le siège social de la Société est établi au 13-15, Avenue de la Liberté, L1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate par la présente qu'à la requête de la partie comparaissent en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaut.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 mai 2011. Relation: LAC/2011/19871. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 17 mai 2011.

Référence de publication: 2011068016/427.

(110076248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2011.

AI Silver S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 104.776.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2011080662/13.

(110090476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

AI Sub Silver S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 104.771.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2011080663/13.

(110090120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

AI Sub Silver S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 104.771.

Décision prise par l'actionnaire unique en date du 27 mai 2011

Les mandats des administrateurs et du réviseur d'entreprises venant à échéance, l'actionnaire unique décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2011 comme suit:

Conseil d'administration:

Mme Valentina Dadda, employée privée, demeurant professionnellement 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

Mr. Seiji Amino, employé privé, demeurant professionnellement 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

Mr. Luca Checchinato, employé privé, demeurant professionnellement 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

Réviseur d'entreprises

KPMG Audit, 9 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2011080664/24.

(110090473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Alfa Diversified Payment Rights Finance Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 114.424.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011080665/10.

(110090224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Almmac Investment Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 159.074.

EXTRAIT

Les Actionnaires ont constaté et accepté la démission présentée par Madame Catherine KOCH avec effet au 16 mai 2011.

Les Actionnaires ont décidé de nommer en remplacement comme Administrateur B avec effet au 09 juin 2011 et ce jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur l'exercice social clos au 30 décembre 2015, Monsieur Jean-Robert BARTOLINI, né le 10 novembre 1962 à Differdange (Grand-duché du Luxembourg), ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

De telle sorte que le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Hugh MACDONALD, ayant son adresse au 23, Craigie Road, PH2 0BL Perth, Ecosse (Royaume-Uni), Administrateur A

- Monsieur Mohammed Khalifa Ahmed M. Al Fahd AL MEHAIRI, ayant son adresse au 2, 4th Street, bâtiment Villa # 6/, UEA – W48 Al Safarat, Al Mushref Area (Abu Dhabi), Administrateur A

- Monsieur Nicolas GERARD, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg (Grand-duché du Luxembourg), administrateur B

- Monsieur Jean-Robert BARTOLINI, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg (Grand-duché du Luxembourg), Administrateur B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Référence de publication: 2011080666/25.

(110090329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Alter Domus International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 149.668.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Référence de publication: 2011080667/11.

(110090423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

ArcelorMittal Long Carbon Europe, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 79.343.

Le mandat de Certifica Luxembourg S.à r.l., nommé Commissaire aux comptes le 21 septembre 2004, n'ayant pas été prorogé lors de l'assemblée générale tenue en 2005, Certifica Luxembourg S.à r.l. n'est dès lors plus Commissaire aux comptes de notre société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Référence de publication: 2011080668/12.

(110090404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

ABC Estate Trading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 122.584.

Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011080671/9.

(110089758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Husky Injection Molding Systems Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3451 Dudelange, Zone Industrielle Riedgen.

R.C.S. Luxembourg B 160.874.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on eleventh day of May;

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);

THERE APPEARED:

Husky Injection Molding Systems Ltd., a company incorporated under the laws of Canada, having its registered office at 500 Queen Street South, Bolton, Ontario, Canada L7E 5S5, registered with the Ministry of Government Services under number 1785441

here represented by Mr. Edoardo ROMANO, being an Avocat of the law firm Allen & Overy Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Bolton, Ontario, Canada on 6 May 2011.

Said proxy, after having been initialled ne varietur by the proxy-holder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, and be submitted with this deed to the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

Chapter I. Name - Registered office - Object - Duration and Capital

Art. 1. Name. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by the name of "Husky Injection Molding Systems Luxembourg Holdings S.à r.l." (the Company).

Art. 2. Registered Office. The registered office is established at Zone Industrielle Riedgen, Dudelange, Grand Duchy of Luxembourg. Branches or offices may be created by simple decision of the board of managers both in the Grand Duchy of Luxembourg and in foreign countries.

The registered office may be transferred to any other place within the municipality of the registered office by a simple decision of the board of managers. It may be transferred to any other municipality of the Grand-Duchy of Luxembourg by decision of the shareholders' meeting. If extraordinary events of a political, economic or social character likely to impair normal activity at the registered office or easy communication with that office or between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until complete cessation of the said abnormal circumstances. This provisional measure shall, however, produce no effect on the nationality of the Company, which notwithstanding such provisional transfer of the registered office shall remain a Luxembourg company. Any declaration of such transfer of the registered office shall be made and brought to the notice of outside parties by one of the Company's executive organs having power to commit the Company as regards acts of current and daily management.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Object. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in Luxembourg and foreign companies, in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, acquisition, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop them.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt securities in registered form and subject to transfer restrictions. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies.

The Company may give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations and the obligations of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to companies which form part of the same group of companies as the Company and it may grant any assistance to such companies, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, financial assistance, loans, advances or guarantees. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

Art. 5. Share capital. The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 40,000 (forty thousand euros), represented by 400 shares having a nominal value of EUR 100 (one hundred euros) per share.

Art. 6. Amendments to the share capital. The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the shareholder meeting, in accordance with article 21 of these articles of association.

Art. 7. Profit sharing. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 8. Indivisible shares. The shares are indivisible for the Company which will recognize only one holder of each share; where any share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed sole holder in relation to the Company; the same rule shall apply in case of conflict between an usufructuary and a bare owner and between a pledgor and pledgee. However the right to vote attached to the shares charged with an usufruct shall be exercised by the sole bare owner.

Each shareholder shall apply in case of conflict between an usufructuary and a bare owner and between a pledgor and a pledgee. However the right to vote attached to the shares charged with an usufruct are exercised by the sole bare owner.

Each shareholder shall have the preferential right to subscribe for shares pro rata whenever they may be issued, on such terms as the board of managers determines.

Art. 9. Transfer of shares. In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares inter vivos to third parties must be authorised by the general meeting of the shareholders who represent at least three-quarters of the paid-in capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of shares among the shareholders.

The transfer of shares mortis causa to third parties must be accepted by the shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the surviving shareholders.

The requirements of articles 189 and 190 of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act) will apply.

Art. 10. Redemption of shares. The Company shall have power to acquire shares in its own capital provided that the Company has sufficient distributable reserves and funds to that effect.

The acquisition and disposal by the Company of shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the sole shareholder or the general meeting of the shareholders. The quorum and majority requirements applicable for amendments to the articles of association shall apply in accordance with article 21 of these articles of association.

Art. 11. Death, Suspension of civil rights, Insolvency or Bankruptcy of the shareholders. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

Chapter II. Administration and Supervision

Art. 12. Management. The Company shall be managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not be shareholders. The manager(s) shall be appointed, revoked and replaced by a decision of the general meeting of the shareholders, adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

Art. 13. Board of Managers. The board of managers will choose from among its members a chairman. It will meet when convened by the chairman and, failing him, by two managers.

Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state that they were duly informed and had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by a consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

The board of managers can validly deliberate and act only if at least two third of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are valid if approved by a majority of the votes cast.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. Participation in a meeting by such means is deemed to constitute participation in person at such meeting.

Written resolutions signed by all managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple counterparts of identical minutes and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 14. Minutes of meetings. Minutes of meetings of the board of managers will be signed by the members present at the meetings. Copies or extracts of such minutes to be produced in Court or elsewhere will be signed by the chairman or by two managers.

Art. 15. Powers of the Board of Managers. The board of managers has the most extensive powers to manage the Company's affairs. All matters which are not expressly reserved to the general meeting or the general council by law, or by the articles of association, is within the competence of the board of managers.

Art. 16. Delegation of Powers. The board of managers may delegate powers for day to day management either to managers or to other persons, who need not necessarily be shareholders of the Company, subject to observance of the provisions of Article 60 of the law of 10th August 1915 concerning companies. The board may set up an executive committee which shall have such duties and powers as the Board shall determine. The Board may further entrust one or several special authorized representatives (*fondés de pouvoir*) with all or part of its powers and will determine the duties, the remuneration which may be fixed or variable, the duration of such powers and all other relevant conditions.

Art. 17. Power of signature. The Company is in all circumstances committed by the signature of any two managers without prejudice to any decisions which may be taken as to signing for the Company in case of delegation of powers and in case of mandates conferred by the board of managers in pursuance of Article 16 of the articles of association.

Art. 18. Liability of the Manager(s). The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Chapter III. The General Meeting of the Shareholders

Art. 19. General Meetings of the Shareholders. The general meeting, duly constituted, represents the whole of the shareholders. It has the most extensive powers for doing or ratifying such acts as may concern the Company.

Art. 20. Date and Place of the General Meeting. An annual general meeting of the shareholder(s) shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting.

Other general meetings of the shareholder(s) may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting. Meetings of shareholders may be called for any purpose by the board of managers or by one or more shareholders.

If all the shareholders are present or represented, and if they declare that they have notice of the agenda submitted for their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

Shareholders holding at least more than half of the share capital must be present or represented by proxy to constitute a quorum.

As long as the Company has no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of shareholder(s) can, instead of being passed at general meetings, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall vote in writing (such vote to be evidenced by letter or telefax or electronic mail (e-mail) transmission).

Art. 21. Shareholders' voting rights, Quorum and Majority. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholders.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital and the nationality of the Company can only be changed by unanimous vote, subject to the provisions of the Companies Act.

Chapter IV. Accounting Year and Allocation of Profits

Art. 22. The Accounting Year. The company's accounting year begins on the 1st of January and ends on the 31st of December of each year.

Art. 23. Allocation of Profits. To the extent of five per cent the net profits are applied to forming or adding to the legal reserve fund. This allocation ceases to be obligatory whenever and so long as the legal reserve reaches ten per cent of the nominal capital. The general meeting will in its absolute discretion decide the application of the remaining balance.

Any dividends declared will be paid at the places and times laid down by the board of managers.

Interim dividends can be declared by the board of managers.

Chapter V. Dissolution and Liquidation

Art. 24. Dissolution and Liquidation. The Company may at any time be dissolved by resolution of the general meeting.

On dissolution of the company the liquidation will be effected through the agency of one or more liquidators, being individuals or bodies corporate, appointed by the general meeting, which shall determine their powers and their remuneration

Chapter VI. Statutory Auditor - External Auditor

Art. 25. Statutory Auditor - External Auditor. In accordance with article 200 of the Companies Act, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than 25 (twenty-five) shareholders. An external auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by article 69 (2) of the Luxembourg act dated 19 December 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies does not apply.

Subscription and Payment

All shares have been subscribed as follows:

Husky Injection Molding Systems Ltd.:	400 (four hundred) shares
Total:	400 (four hundred) shares

Contribution in kind: All the shares have been fully paid-up by contribution in kind which consists of 1 (one) share (Geschäftsanteil) corresponding to a fully paid-up share capital in the amount of EUR 35,000 (thirty five thousand euros) of Husky Injection Molding Systems Austria GmbH a company with limited liability (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) incorporated under the laws of Austria, having its registered seat in Vienna, Austria and the registered address at Dominikanerbastei 6/1, 1010 Vienna, and being registered in the companies register of the Commercial Court Vienna (Handelsgericht Wien) under FN 282307 h representing 100 % (hundred percent) of such company's share capital, having a value of EUR 400,000 (four hundred thousand euros), so that the share in such company, having a value of EUR 400,000 (four hundred thousand euros) of which EUR 40,000 (forty thousand euros) are affected to the nominal account of the Company and EUR 360,000 (three hundred and sixty-thousand euros) are affected to the share premium account of the Company, is at the free disposal of the Company; evidence of which results from a valuation certificate and has been given to the undersigned notary.

The contributed shares are freely transferable as has been confirmed by the shareholder (subject to the passing of a shareholder resolution).

The valuation certificate and the confirmation by the shareholder(s), after having been initialled *ne varietur* by the proxy-holder of the appearing party, and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

The contributed shares having a value of EUR 400,000 (four hundred thousand euros) are thus at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Transitory Provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on December 31, 2011.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand seven hundred Euros (1,700.- EUR).

Extraordinary General Meeting

Immediately after the incorporation, the sole shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

1. the number of managers is set at 3. The sole shareholder appoints as manager(s) of the Company for an unlimited period of time:

Mr. Benoît WOUTERS, accountant, whose professional address is at 93, Zone Industrielle Riedgen, L-3451 Dudelange, (Grand Duchy of Luxembourg);

Mrs. Sandra FERNANDES, accountant, whose professional address is at 93, Zone Industrielle Riedgen, L-3451 Dudelange, (Grand Duchy of Luxembourg); and

Mr. Abbasali KERMAILLI, lawyer, whose professional address is at 500 Queen Street, South Bolton, Ontario, L7E 5S5 (Canada); and

2. the registered office is established at Zone Industrielle Riedgen, L-3451 Dudelange.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the date and year first hereabove mentioned.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing party, the proxy-holder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le onze mai;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);

A COMPARU:

Husky Injection Molding Systems Ltd., une société de droit canadien, ayant son siège social au 500 Queen Street South, Bolton, Ontario, Canada L7E 5S5, enregistrée au Ministère des Services du Gouvernement sous le numéro 1785441;

représentée par Monsieur Edoardo ROMANO, ayant la qualité d'Avocat d'Allen & Overy Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Bolton, Ontario, Canada, le 6 mai 2011.

Ladite procuration, après paraphe ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ladite partie comparante, aux termes de la capacité en vertu de laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est constituée par les présentes.

Chapitre I^{er} . Nom - Siège social - Objet - Durée et Capital

Art. 1^{er} . Nom. Il existe une société à responsabilité limitée dénommée "Husky Injection Molding Systems Luxembourg Holdings S.à r.l." (la Société).

Art. 2. Siège social. Le siège social est établi au Zone industrielle Riedgen, Dudelange, Grand Duché de Luxembourg. Des succursales ou des bureaux peuvent être créés sur simple décision du conseil de gérance à la fois au Grand Duché de Luxembourg et à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré en tout autre lieu de la commune du siège social par une simple décision du conseil de gérance. Il peut être transféré dans toute autre commune du Grand Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée des associés. Si des événements de nature politique, économique ou sociale susceptibles de constituer un obstacle à l'exercice d'une activité normale au siège social ou à la communication avec ce bureau ou entre ce bureau et des pays étrangers surviennent, ou s'avèrent être imminents, le siège social peut être transféré à l'étranger jusqu'à la cessation complète desdites circonstances exceptionnelles. Cette mesure provisoire n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant ce transfert de siège provisoire restera une société luxembourgeoise. Toute

déclaration d'un tel transfert sera prise et portée à la connaissance des tiers par un des organes exécutifs de la Société ayant le pouvoir d'engager la Société en ce qui concerne les actes de gestion journalière.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Objet. L'objet social de la Société est l'accomplissement de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toutes sortes de propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, notamment, mais non limité à, des portefeuilles de valeurs mobilières de toute origine, pour participer dans la création, l'acquisition, le développement et le contrôle de toute entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des droits intellectuels, pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement et pour les développer.

La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placements privés, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes sous forme nominative et soumise à des restrictions de transfert. La Société peut accorder tous crédits, y compris le produit de prêts et/ou émissions de valeurs mobilières, à ses filiales ou sociétés affiliées.

La Société peut consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations et les obligations de sociétés dans lesquelles elle a une participation ou un intérêt direct ou indirect et à toute société faisant partie du même groupe de sociétés que la Société et elle peut assister ces sociétés pour, y inclus, mais non limité à, la gestion et le développement de ces sociétés et de leur portefeuille, financièrement, par des prêts, avances ou garanties. Elle peut nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut, de manière générale, utiliser toute technique et tous instruments en lien avec ses investissements dans le but de leur gestion efficace, en ce compris les techniques et instruments ayant pour but de protéger la Société contre le risque de crédit, de taux de change, de taux d'intérêts ainsi que contre tout autre risque.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

Art. 5. Capital social. Le capital social souscrit de la Société est fixé à 40.000,- EUR (quarante mille euro), représenté par 400 parts sociales ayant une valeur nominale de 100,- EUR (cent euro) chacune.

Art. 6. Modifications du capital social. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 21 des présents statuts.

Art. 7. Partage des bénéfices. Chaque part sociale confère un droit sur les actifs sociaux et sur les bénéfices de la Société en proportion du nombre de parts existantes.

Art. 8. Parts sociales indivisibles. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles; lorsqu'une part sociale est détenue par plus d'une personne, la Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits liés à cette part sociale jusqu'au moment où une personne aura été nommée titulaire unique à l'égard de la Société; les mêmes règles trouveront à s'appliquer dans l'hypothèse d'un conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ainsi qu'entre un créancier gagiste et son débiteur lui ayant consenti le gage. Néanmoins, le droit de vote lié aux parts sociales grevées d'un usufruit ne pourra être exercé que par le seul nu-propriétaire.

En cas d'émission de parts sociales, chaque membre jouira d'un droit préférentiel de souscription proportionnel, selon les termes et conditions définis par le conseil d'administration.

Art. 9. Transfert de parts sociales. En présence d'un associé unique, les parts sociales détenues par l'associé unique sont librement cessibles.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales inter vivos à des tiers non-associés doit être autorisée par l'assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social. Une telle autorisation n'est pas requise pour une cession de parts sociales entre associés.

La cession de parts sociales mortis causa à des tiers non-associés doit être acceptée par les associés qui représentent trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Les exigences des articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée (la Loi), doivent être respectées.

Art. 10. Rachat de parts sociales. La Société pourra acquérir ses propres parts sociales pourvu que la Société dispose à cette fin de réserves distribuables ou de fonds suffisants.

L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales détenues par elle dans son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés. Les exigences de quorum et de majorité applicables aux modifications des statuts en vertu de l'article 21 des statuts sont d'application.

Art. 11. Décès, Interdiction, Faillite ou Déconfiture des associés. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Chapitre II. Gestion et Surveillance

Art. 12. Gestion. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée générale des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Art. 13. Conseil de gérance. Le conseil de gérance choisira un président parmi ses membres. Il se réunira sur convocation du président ou à défaut, de deux gérants.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature exceptionnelle des circonstances devra être décrite dans la convocation à la réunion du conseil de gérance.

On pourra passer outre cette convocation si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir été valablement informés et avoir pleine connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Les membres du conseil de gérance peuvent renoncer à l'unanimité et par écrit aux formalités de convocation soit par un original soit par un télégramme, télex, fax ou e-mail.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins les deux tiers de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont valables si elles ont été prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à toutes les personnes qui prennent part à la réunion de s'écouter et de se parler. Une telle participation à une réunion sera considérée comme une participation en personne à ladite réunion.

Des résolutions écrites signées par tous les gérants seront valables et auront la même force obligatoire que si elles avaient été adoptées lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. Lesdites signatures pourront figurer aussi bien sur un document unique que sur plusieurs copies d'un même procès-verbal et pourront être établies par lettre ou par fax.

Art. 14. Procès-verbaux des réunions. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par les membres présents aux réunions. Les copies ou les extraits desdits procès-verbaux destinés à être utilisés en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants.

Art. 15. Pouvoirs du conseil de gérance. Le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés à l'assemblée générale ou au conseil général par la loi ou par les présents statuts sont de la compétence du conseil de gérance.

Art. 16. Délégation de pouvoirs. Le conseil de gérance peut déléguer les pouvoirs nécessaires à la gestion journalière soit aux gérants soit à d'autres personnes qui ne sont pas nécessairement membres de la Société, pour autant que les dispositions de l'article 60 de la Loi soient respectées. Le conseil de gérance peut établir un comité exécutif qui aura les devoirs et les pouvoirs déterminés par le conseil. Le conseil de gérance pourra, par ailleurs, conférer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou à plusieurs fondés de pouvoir et déterminera alors leurs devoirs, leur rémunération qui pourra être fixe ou variable, la durée desdits pouvoirs ainsi que toutes les autres conditions pertinentes.

Art. 17. Pouvoir de signature. La Société est engagée en toutes circonstances par la signature de deux gérants, non-obstant toute décision qui pourra être prise en relation avec la signature pour le compte de la Société dans le cadre d'une délégation de pouvoirs ainsi que dans le cadre de mandats conférés par le conseil de gérance conformément à l'article 16 des présents statuts.

Art. 18. Responsabilité des gérants. Le ou les gérants (selon le cas) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Chapitre III. L'assemblée générale des associés

Art. 19. Assemblée générale des associés. L'assemblée générale, dûment constituée, représente l'intégralité des associés. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes concernant la Société.

Art. 20. Date et Lieu de l'assemblée générale. Une assemblée générale annuelle de l'associé unique ou des associés se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune de son siège social, ce qui sera à préciser dans la convocation à l'assemblée.

D'autres assemblées générales de l'associé unique ou des associés peuvent être tenues aux lieux et places indiqués dans la convocation. Des assemblées des associés peuvent être convoquées pour toute raison à l'initiative du conseil de gérance ou d'un ou de plusieurs associés.

Si tous les membres sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont connaissance de l'ordre du jour soumis à leur appréciation, l'assemblée générale pourra avoir lieu sans convocation préalable.

Des associés détenant au moins plus de la moitié du capital social doivent être présents ou représentés par procuration pour que l'assemblée soit valablement constituée.

Tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, les résolutions de l'associé unique ou des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'assemblées générales, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de la résolution ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé votera par écrit (ces votes pourront être produits par lettre, télécopie, ou courriel (e-mail)).

Art. 21. Droits de vote des associés, Quorum et Majorité. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts sociales qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède ou représente. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital social et la nationalité de la Société ne pourra être changée que de l'accord unanime de tous les associés, sous réserve des dispositions de la Loi.

Chapitre IV. Année sociale et Distribution des bénéfices

Art. 22. L'année sociale. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 23. Distribution des bénéfices. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que et aussi longtemps que celui-ci équivaldra à dix pour cent (10%) du capital social. L'assemblée générale décidera de l'affectation du solde restant.

Tout dividende déclaré sera payé au lieu et à la date déclarés par le conseil de gérance.

Des dividendes intérimaires peuvent être déclarés par le conseil de gérance.

Chapitre V. Dissolution et Liquidation

Art. 24. Dissolution et Liquidation. La Société peut être dissoute à tout moment par une résolution de l'assemblée générale.

Suite à la dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs liquidateurs, ceux-ci pouvant être tant des personnes physiques que des personnes morales, nommés par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Chapitre VI. Commissaire aux comptes - Réviseur d'entreprises

Art. 25. Commissaire aux comptes - Réviseur d'entreprises. Conformément à l'article 200 de la Loi, la Société doit être contrôlée par un commissaire aux comptes seulement si elle a plus de 25 (vingt-cinq) associés. Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue à l'article 69 (2) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises n'est pas applicable.

Souscription et Libération

Les parts sociales ont été souscrites par:

Husky Injection Molding Systems Ltd.:	400 (quatre cents) parts sociales;
Total:	400 (quatre cents) parts sociales;

Apport en nature: Toutes les parts ont été intégralement libérées par un apport en nature constitué par 1 (une) action (Geschäftsanteil) correspondant à un capital social intégralement libéré d'un montant de 35.000 EUR (trente-cinq mille euro) de Husky Injection Molding Systems Austria GmbH, une société à responsabilité limitée (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) de droit autrichien, ayant son siège social à Vienne et son adresse sociale à Dominikanerbastei 6/1, 1010 Vienne, et enregistrée auprès du Tribunal de Commerce de Vienne (Handelsgericht Vienna) sous le numéro FN 282307 h représentant 100% (cent pour cent) du capital social de ladite société, ayant une valeur de 400.000 EUR (quatre cent mille euro), de sorte que l'action de ladite société, d'une valeur de 400.000 EUR (quatre cent mille euro) dont 40.000 EUR (quarante mille euro) sont affectés au compte nominal de la Société et 360.000 EUR (trois cent soixante mille euro) sont affectés au compte prime d'émission de la Société, se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié par un certificat d'évaluation au notaire instrumentaire.

Les actions apportées sont librement cessibles ainsi qu'il a été confirmé par l'associé unique (sujet à l'adoption d'une résolution de l'associé unique).

Le certificat d'évaluation et la confirmation de l'associé unique, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante, et le notaire instrumentaire, resteront annexés au présent acte et seront soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les actions apportées ayant une valeur de 400.000 EUR (quatre cent mille euro) sont dès lors à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Disposition Transitoire

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2011.

Évaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement mille sept cents euros (1.700,- EUR).

Assemblée Générale Extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés préqualifiés représentant la totalité du capital souscrit ont pris les résolutions suivantes:

1. les membres du conseil de gérance sont au nombre de trois. Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

Monsieur Benoît WOUTERS, comptable, dont l'adresse professionnelle est au 93, Zone Industrielle Riedgen, L-3451 Dudelange, (Grand-Duché de Luxembourg);

Madame Sandra FERNANDES, comptable, dont l'adresse professionnelle est au 93, Zone Industrielle Riedgen, L-3451 Dudelange, (Grand-Duché de Luxembourg); et

Monsieur Abbasali KERBALLI, avocat, dont l'adresse professionnelle est au 500 Queen Street, South Bolton, Ontario, L7E 5S5 (Canada); et

2. le siège social de la société est établi à Zone Industrielle Riedgen, L-3451 Dudelange.

Déclaration

Le notaire instrumentaire, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, notaire, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. ROMANO, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 mai 2011. LAC/2011/21714. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur p.d. (signé): Tom BENNING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 17 mai 2011.

Référence de publication: 2011067949/447.

(110076174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2011.

ADEA-MG, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 125.104.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2011080673/11.

(110090173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Aran Hotels S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 47.516.

Dépôt rectificatif Concernant le bilan 2007 déposé le 2 mai 2011 Sous la référence L110066779

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2011.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2011080683/13.

(110090294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Aran Hotels S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 47.516.

—
Dépôt rectificatif Concernant le bilan 2006 déposé le 30 juin 2008 Sous la référence L080093439

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2011.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2011080684/13.

(110090295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Aran Hotels S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 47.516.

—
Dépôt rectificatif Concernant le bilan 2005 déposé le 11 janvier 2007 Sous la référence L070005020

Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2011.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2011080685/13.

(110090296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Aran Hotels S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 47.516.

—
Dépôt rectificatif Concernant le bilan 2004 déposé le 20 septembre 2006 Sous la référence L060100017

Le bilan au 31.12.2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2011.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2011080686/13.

(110090297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Aryt Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 44.601.

—
Le bilan de la société au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2011080689/12.

(110090087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Aryt Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 44.601.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 9 juin 2011

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 40, Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, de Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social au 40, Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg et de Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social au 40, Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 40, Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Luxembourg, le 9 juin 2011.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011080690/18.

(110090088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Assainissement Urbain Jean-Pierre Feidert et Compagnie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 69-71, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 7.323.

—
Extrait des décisions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 8 juin 2011 à 15.00 heures

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- de reconduire Madame Marie-José FEIDERT-KONTZ, Madame Anne HEBETTE et la société TREDIEF S.A. dans leurs mandats d'Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2011.

- de reconduire Monsieur Michel DELHOVE dans son mandat de Réviseur jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2011, et ce aux mêmes conditions financières que l'année précédente.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011080691/18.

(110090430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Atex Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 65.456.

—
Le bilan de la société au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011080693/12.

(110089984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Atex Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 65.456.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 9 juin 2011

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Eric Tazzieri, employé privé, avec adresse professionnelle 40, Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, de Lux Business Management Sarl, ayant son siège social au 40, Avenue Monterey à L- 2163 Luxembourg et de Lux Konzern Sarl, ayant son siège social au 40, Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 40, Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Luxembourg, le 9 juin 2011.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011080694/18.

(110089985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Auto-Moto Ecole Pier Gaul S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7513 Mersch, 7, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 52.805.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société, extraordinairement en date du 6 juin 2011 à 10.00 heures

L'assemblée renouvelle pour une période de six ans les mandats de l'administrateur-délégué et des administrateurs suivants:

Monsieur Pier GAUL, administrateur et administrateur délégué, né à Ettelbruck (L) le 09.04.1967, demeurant à L – 7418 Buschdorf, 14C, An Uerbech

Madame Kirsten FASSIAN, administrateur, née à Ettelbruck (L) le 04.06.1970, demeurant à L–7418 Buschdorf, 14C, An Uerbech

Monsieur Roland BOEWER, né à Ettelbruck (L) le 12.11.1966, demeurant à L – 9376 Hoscheid, 62, Haaptstrooss

Leurs mandats se termineront à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2017.

Le mandat du commissaire aux comptes SRE Société de Révision Charles Ensich sera remplacé par la société EWA REVISION S.A. avec siège social à L-9053 Ettelbruck, 45 Avenue J.F. Kennedy et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 38.937. Ce mandat se terminera également à l'issue de l'assemblée générale de l'an 2017.

Pour extrait sincère et conforme

Un administrateur

Référence de publication: 2011080695/23.

(110089777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Panza S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 125.725.

—
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société tenue en date du 17 mai 2011 à Luxembourg, que:

L'intégralité des actions représentant le capital social sont présentes ou représentées. Les actionnaires présents ou représentés se déclarent valablement convoqués de sorte que la présente assemblée est valablement constituée.

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide à l'unanimité de fixer le siège social de la société au 41, avenue de la Gare à L-1611 Luxembourg.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide à l'unanimité d'accepter les démissions de Maître Daniel CRAVATTE, Maître Aude SZTERNBERG et Maître Pierre THIELEN de leurs fonctions d'administrateur.

Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat aux fonctions d'administrateur unique de la société:

- Monsieur Genis MARFA PONS, juriste, né le 15.04.1960 à Barcelone (Espagne), demeurant à Rambla Catalunya, 81, E-08008 Barcelona (Espagne).

L'administrateur unique terminera les mandats des administrateurs démissionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2011.

Pour la société

Un actionnaire

Référence de publication: 2011072233/27.

(110080329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Bianchi Vending International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 73.454.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011080700/9.

(110089930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Bianchi Vending International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 73.454.

L'adresse du commissaire aux comptes, AUDIEX S.A., est désormais la suivante:

9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2011.

Référence de publication: 2011080701/11.

(110089934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Breba - Cars S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5364 Schrassig, 8, Schlassgewan.

R.C.S. Luxembourg B 59.056.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011080702/9.

(110090319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

C.O.F.I.C. (Commercial and Financial Company), Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 29.362.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011080704/10.

(110090357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

CapMan Fund Investments SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 147.089.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 16 mai 2011, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Serge Bijmens, administrateur, avec adresse au 3, Rue Munster, L-2610 Luxembourg, de son mandat d'administrateur avec effet au 25 mars 2011

2. Nomination de Salla Komulainen, avec adresse au 52, Rue de Rodembourg, L- 6950 Olingen, au mandat d'administrateur, avec effet au 25 mars 2011 et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2015 et qui se tiendra en 2016

3. Nomination de Salla Komulainen, avec adresse au 52, Rue de Rodembourg, L- 6950 Olingen, au mandat d'administrateur - délégué, avec effet au 25 mars 2011 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juin 2011.

Référence de publication: 2011080705/18.

(110090324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Na2O S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 160.888.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the sixth of May.

Before us, Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg,

There appeared:

NAXOS CAPITAL PARTNERS S.C.A., a "société en commandite par actions", having its registered office in L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II,

here represented by its General Partner NAXOS CAPITAL MANAGERS S.à r.l., itself being represented by its manager COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A., duly represented by Mr Christoph PIEL, private employee and Mr Claudio TOMASSINI, private employee, both residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy hereto attached.

Such appearing party has decided to form a limited company ("société anonyme") in accordance with the following Articles of Incorporation:

**Denomination - Registered office - Duration
Object - Capital - Parts Bénéficiaires**

Art. 1. There is hereby formed a company (société anonyme) under the name of "Na2O S.A."

Art. 2. The registered office is established in Luxembourg.

If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form in other, either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may in particular acquire all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The corporation may also acquire and manage all patents and trademarks and connected licences and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The corporation may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has a participation or in which it has a direct or indirect interest.

The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property, which it may deem useful to the accomplishment of its purposes.

Art. 5. The corporate capital is fixed at GBP 8,000,000 (eight million Great Britain Pounds) represented by 8,000 (eight thousand) shares without designation of a par value.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which the Law prescribes the registered form.

The corporation's shares may be created, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares. The corporation may repurchase its own shares under the conditions provided by law.

Art. 6.

6.1 The board of directors may from time to time during a period ending on the 5th anniversary of the publication in the Mémorial C of the deed of incorporation of the Company issue up to one hundred (100) parts bénéficiaires. The subscription price payable for the parts bénéficiaires is fixed at GBP 1 (one Great Britain Pound).

The contribution paid to the Company against the issue of parts bénéficiaires will be inscribed in a reserve which shall only be distributable by a resolution of the shareholders.

Each time the board of directors shall have issued new parts bénéficiaires so as to render effective in full or in part the issue of new parts bénéficiaires as authorised by the foregoing provision, this Article 6 shall be amended so as to reflect the result of such action and the board of directors shall take or authorise any necessary steps for the purpose of obtaining the execution and publication of such amendment in accordance with law.

6.2 The parts bénéficiaires shall have the rights provided for herein and in the carry instrument constituting the parts bénéficiaires (the "Instrument") to be adopted by the board of directors with the approval of the shareholders' meeting.

The parts bénéficiaires shall not form part of the share capital of the Company and shall carry only those rights set out in the present Articles and the Instrument.

The parts bénéficiaires shall be exclusively in registered form and the ownership of each part bénéficiaire shall be established by inscription in the register of parts bénéficiaires (the "Register"). The Register shall constitute evidence of ownership of the parts bénéficiaires and the person whose name appears in the Register as a holder shall be treated as the owner of the part bénéficiaire registered in his name.

The Company shall maintain the Register at the Company's registered office and inscribe in such register the identity of the holders, the number of parts bénéficiaires held by each of them as well as their address and the date of entry. In case of transfer or redemption in accordance with the Instrument, appropriate entries shall be made by or on behalf of the Company.

The parts bénéficiaires shall not carry any rights to participate in any dividends or other distribution except from the "Carry" as provided for by the Instrument.

The parts bénéficiaires shall not carry any vote at any general meeting of the Company. The parts bénéficiaires shall not be transferable except as permitted by and in accordance with the Instrument.

The parts bénéficiaires do not carry any pre-emptive rights in case of issues of shares or parts bénéficiaires.

Any amendment to the rights of the holders of parts bénéficiaires set out in the present Articles or in the Instrument requires the approval in writing by all the holders of parts bénéficiaires or the approval in a meeting of the holders of parts bénéficiaires and shareholders at the quorum and majority required for amendment of articles of incorporation of a société anonyme, without prejudice to the need for approval of any such amendment by the general meeting of shareholders.

Administration - Supervision

Art. 7. The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholders in the Company.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be reeligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

Art. 8. The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the corporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

Art. 9. The board of directors elects among its members a chairman; in the absence of the chairman, an other director may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

Art. 10. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the corporation in connection therewith to one or more directors, managers or other officers; they need not be shareholders of the company.

Art. 11. The corporation is committed either by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the delegate of the board. In case the board of directors is composed of one (1) member only, the Company will be bound by the signature of the sole director.

Art. 12. The corporation shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

Financial year - General meeting

Art. 13. The corporation's financial year shall begin on the first of January and shall end on the thirty-first of December.

Art. 14. Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

Art. 15. The general meeting of the company properly constituted represents the entire body of the shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

Art. 16. The general meeting shall determine the appropriation and distribution of net profits.

The board of directors is authorized to pay interim dividends

Art. 17. The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the second Tuesday of the month of June at 11.00 a.m..

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Art. 18. The Law of August 10, 1915, on Commercial Companies as amended, shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions.

1) The first fiscal year will begin on the date of formation of the Company and will end on the thirty-first of December two thousand and eleven.

2) The first annual general meeting will be held in the year two thousand and twelve.

Subscription and Payment.

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named party has subscribed the shares as follows:

Naxos Capital Partners S.C.A., prenamed: Eight thousand shares	8,000
TOTAL: eight thousand shares	8,000

All these shares have been entirely paid up by payments in cash, so that the sum of GBP 8,000,000 (eight million Great Britain Pounds) is forthwith at the free disposal of the corporation, as has been proved to the notary.

Statement.

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Articles 26, 26-3 and 26-5 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

Estimate of costs.

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the corporation or which shall be charged to it in connection with its incorporation, at about EUR 5,000.-.

Extraordinary general meeting.

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1) The number of directors is set at three and that of the auditors at one.

2) The following are appointed directors:

a) Mr Jacques RECKINGER, residing professionally in L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, born in Luxembourg, on March 14, 1965.

b) Mr Christoph PIEL, residing professionally in L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, born in Eupen (B), on July 7, 1969.

c) Mr Claudio TOMASSINI, residing professionally in L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal, born in Esch/Alzette, on October 31, 1957.

2) Has been appointed auditor:

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG, having its registered office in L-1840 Luxembourg, 38, Boulevard Joseph II, RCS Luxembourg B 34978.

4) The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of 2016.

5) The registered office is fixed at L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II:

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le six mai.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

NAXOS CAPITAL PARTNERS S.C.A., une société en commandite par actions, avec siège social à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II,

ici représentée par son gérant commandité NAXOS CAPITAL MANAGERS S.à r.l., elle-même représentée par son gérant la COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A., ici représentée par Monsieur Christoph PIEL, employé privé, et Monsieur Claudio TOMASSINI, employé privé, tous les deux avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, ci-annexée.

Laquelle comparante a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle va constituer:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital - Parts Bénéficiaires

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de " Na2O S.A. ".

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et gérer des marques et brevets et autres droits dérivant de ces brevets ou s'y rattachant.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 5. Le capital social est fixé à GBP 8.000.000.-(huit millions de Livres Sterling) représenté par 8.000 (huit mille) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Art. 6. Le conseil d'administration pourra de temps en temps pendant la période se terminant au 5^{ème} anniversaire de la publication de l'acte de constitution de la Société dans le Mémorial C, émettre un maximum de cent (100) parts bénéficiaires. Le prix de souscription à payer pour les parts bénéficiaires est fixé à GBP 1 (une Livre Sterling).

L'apport payé à la Société à l'occasion de l'émission des parts bénéficiaires sera inscrit dans une réserve qui sera seulement distribuable par une résolution des actionnaires.

Chaque fois que le conseil d'administration aura émis des nouvelles parts bénéficiaires afin de rendre effective en total ou partiellement l'émission des nouvelles parts bénéficiaires telle que autorisée par la disposition précédente, cet article 6 sera modifié afin de refléter le résultat d'une telle action et le conseil d'administration prendra ou autorisera toute mesure nécessaire afin d'obtenir l'exécution et la publication d'une telle modification en conformité avec la Loi.

Les parts bénéficiaires ont les droits prévus dans ces statuts et dans l'instrument constituant les parts bénéficiaires («l'Instrument») qui sera adopté par le conseil d'administration en accord avec l'assemblée générale des actionnaires.

Les parts bénéficiaires ne feront pas partie du capital social de la société et ne porteront que les droits prévus par les présents statuts et l'Instrument.

Les parts bénéficiaires sont exclusivement en forme nominative et la propriété de toute part bénéficiaire sera établie par inscription dans le registre des parts bénéficiaires (le «Registre»). Le Registre constitue la preuve de la propriété des parts bénéficiaires et la personne dont le nom apparaît dans le Registre en tant que détenteur sera traité comme le propriétaire de la part bénéficiaire enregistrée à son nom.

La Société conserve le Registre au siège social de la Société dans lequel elle inscrit l'identité des détenteurs, le nombre de parts bénéficiaires détenu par chacun d'entre eux ainsi que leurs adresses et la date d'entrée. En cas de transfert ou de rachat effectué conformément à l'Instrument, les inscriptions appropriées sont faites par ou au nom de la Société.

Les parts bénéficiaires ne porteront aucun droit de participation dans des dividendes ou distributions de la société sauf ceux provenant du «Carry» comme prévu par l'Instrument.

Les parts bénéficiaires ne porteront aucun vote dans l'assemblée générale de la Société.

Les parts bénéficiaires ne peuvent être transférées que dans la mesure permise par et en conformité avec l'Instrument.

Les parts bénéficiaires ne porteront aucun droit de préemption en cas d'émission d'actions ou parts bénéficiaires.

Toute modification aux droits des détenteurs des parts bénéficiaires prévue dans les présents Statuts ou l'Instrument requiert l'accord par écrit de tous les détenteurs de parts bénéficiaires ou l'accord d'une assemblée des détenteurs de parts bénéficiaires et actionnaires aux conditions de quorum et de majorité requises pour la modification des statuts d'une société anonyme, sans préjudice de l'accord préalable d'une telle modification par l'assemblée générale des actionnaires.

Administration - Surveillance.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Cependant au cas où la Société est constituée par un associé unique ou s'il est constaté lors d'une assemblée générale que la Société n'a plus qu'un associé unique, la composition du Conseil d'Administration peut être limitée à un membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 9. Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 10. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne

cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Art. 11. La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil. Au cas où le Conseil d'administration est composé d'un seul membre, la Société sera engagée par la signature individuelle de l'administrateur unique.

Art. 12. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre.

Art. 14. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 15. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 16. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 17. L'assemblée générale annuelle se réunit, le deuxième mardi du mois de juin à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 18. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires.

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille onze.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille douze.

Souscription et Libération.

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, la comparante préqualifiée déclare souscrire les actions comme suit:

Naxos Capital Partners S.C.A., prénommée: Huit mille actions 8.000

TOTAL: huit mille actions 8.000

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de GBP 8.000.000.-(huit millions de Livres Sterling) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration.

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées aux articles 26, 26-3 et 26-5 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais.

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, à la somme de EUR 5.000.-.

Assemblée générale extraordinaire.

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Jacques RECKINGER, demeurant professionnellement à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, né à Luxembourg, le 14 mars 1965.

b) Monsieur Christoph PIEL, demeurant professionnellement à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, né à Eupen (B), le 7 juillet 1969.

c) Monsieur Claudio TOMASSINI, avec adresse professionnelle à L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal, né à Esch/Alzette, le 31 octobre 1957.

3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG, having its registered office in L-1840 Luxembourg, 38, Boulevard Joseph II, RCS Luxembourg B 34978.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2016.

5) Le siège social est fixé à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. PIEL, C. TOMASSINI et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 mai 2011. Relation: LAC/2011/21452. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 17 mai 2011.

Référence de publication: 2011068057/316.

(110076456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2011.

CapMan Fund Investments SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 147.089.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Référence de publication: 2011080706/11.

(110090422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Carbon Trade & Finance SICAR S.A., Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 121.118.

Aus dem Umlaufbeschluss der Gesellschaft vom 6. Juni 2011 geht hervor daß:

Der Verwaltungsrat einstimmig beschlossen hat, ab dem 31. Mai 2011 die Mandate von folgenden Personen:

- Herr Ingo Ramming, Bankier;

- Herr Matthew Shaw, consultant;

als tägliche Geschäftsführer der Gesellschaft für eine unbestimmte Dauer zu verlängern.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 9. Juni 2011.

Carbon Trade & Finance SICAR S.A.

Max Kremer

Référence de publication: 2011080707/17.

(110090162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Casinvest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 657.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 142.055.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011080708/10.

(110090273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Chancery Place Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 117.390.

Les comptes annuels au 30 septembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011080709/9.

(110089831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Clerical Medical Europe Financial Services B.V. Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 93.191.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 de la société Clerical Medical Europe Financial Services B.V., société de droit étranger (néerlandais), ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011080711/12.

(110090345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Collins Stewart Wealth Management (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 141.357.

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire de la société en date du 27 mai 2011 que:

Deloitte S.A. a démissionné de son poste de commissaire aux comptes de la société avec effet au immédiat;

Odd Financial Services S.A. ayant son siège social 41, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, et enregistré au registre de commerce sous le numéro B 41014 est nommé en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire avec effet immédiat et ce pour une durée de 6 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 10 juin 2011.

Référence de publication: 2011080712/14.

(110090032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Copper Management S.à r.l. & Partners S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 156.043.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 16 mai 2011, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Nomination de Stéphane Bourg, avec adresse au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au mandat de commissaire aux comptes membre du conseil de surveillance, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

2. Acceptation de la démission d'Anita Lyse, avec adresse au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg de son mandat de commissaire aux comptes membre du conseil de surveillance, avec effet immédiat.

3. Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes membre du conseil de surveillance de Philippe Neuschaefer, avec adresse au 2, Park Street, étage 1^{er} étage, WIK 2XA Londres, Royaume Uni, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

4. Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes membre du conseil de surveillance de Marcus Billman, avec adresse au 2, Park Street, étage 1^{er} étage, WIK 2XA Londres, Royaume Uni, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2011.

Référence de publication: 2011080713/21.

(110089807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Cordea Savills Italian Opportunities No.2 (Holdings) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 130.794.

Par résolutions signées en date du 18 mai 2011, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission d'Alexandre Moyret, avec adresse professionnelle au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg de son mandat de Gérant, avec effet au 14 février 2011

2. Acceptation de la démission de David Charles Cunnington, avec adresse au 57, Berkeley Square, W1J 6ER Londres, Royaume Uni de son mandat de Gérant, avec effet immédiat

3. Nomination de Richard James avec adresse professionnelle à Lansdowne House, 57, Berkeley Square, W1J 6ER Londres, Royaume Uni, au mandat de Gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée

4. L'adresse de Michael Chidiac, gérant, a changé et se trouve à présent au 22, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 juin 2011.

Référence de publication: 2011080714/18.

(110089804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Corporate Express Silver S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 75.881.

Suite à une décision du conseil communal de Schuttrange, avec effet au 1^{er} janvier 2011, le nom de la rue du réviseur d'entreprises agréé ERNST & Young S.A., a changé. Son siège social se trouve dorénavant au 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach,.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011080715/13.

(110089805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Credit Suisse Westferry Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 1.082.124,47.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 130.023.

Par résolutions signées en date du 9 juin 2011, les associés ont accepté la démission de Monsieur Mario Meisch, avec adresse professionnelle au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Pour la société

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliataire

Référence de publication: 2011080716/16.

(110090129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Cameron Lux Apme Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 153.896.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales en date du 30 juillet 2010 que l'associé Cameron Lux III S. à r.l. a transféré toutes les parts sociales, qu'elle détenait dans la Société à CAMERON CANADA CORPORATION, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 1300-1969 Upper Water Street, NS B3J 3R7 Halifax, Canada, enregistré

au Registre de Joint Stock Companies de Nova Scotia avec le numéro 3056510. Ce nouvel associé devient l'associé unique de la Société et détient dès lors les 908.926 parts sociales de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2011.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011080717/17.

(110089794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Capinvest International S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 10.018.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

POUR CAPINVEST INTERNATIONAL S.A., SPF

Signatures

Référence de publication: 2011080718/11.

(110090105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Carraro International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 15, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 68.721.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2011.

Référence de publication: 2011080719/10.

(110089761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

CCN S.A. (Centre Coordination Nationale pour l'Information, la Valorisation et le Compostage), Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 29, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 44.191.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung, gehalten am 26. Juni 2009

Zu Mitgliedern des Verwaltungsrates werden gewählt, Ihre Mandate enden mit der ordentlichen Generalversammlung die über das Geschäftsjahr 2014 zu beschliessen hat:

- Frau Bettina BROCKSCHNIEDER, wohnhaft Seminarstrasse 12, D-66663 Merzig;
- Herr Hans-Peter Walter, wohnhaft in 18, rue Robert Stumper; L-2557 Luxembourg
- Herr Claude SCHMITZ, wohnhaft in 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Zum Kommissar für den gleichen Zeitraum wird AUDIEX S.A., 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg gewählt, anstelle der BDO Compagnie Fiduciaire.

Luxemburg, den 20. Mai 2011.

Für die Richtigkeit des Auszugs

Référence de publication: 2011080720/18.

(110089988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Paladin Realty Brazil Investors III (Lux) SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 157.443.

In the year two thousand and eleven, on the second day of May.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

Mr. Gaetan PIEDBOEUF, licencié en droit, professionally residing in Luxembourg,

acting as the representative of the board of directors of “Paladin Realty Brazil Investors III (Lux) SA”, having its registered office at L-1150 Luxembourg, 291, route d’Arlon, registered with the Luxembourg Trade and Companies’ Register under number B 157443 (the “Company”),

pursuant to a resolution taken at a meeting of the board of directors of the Company held on 5 April 2011.

A copy of an excerpt of the minutes of said meeting, initialled “ne varietur” by the appearing person and the notary, will remain attached to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to state the declarations as follows:

1) The Company has been incorporated pursuant to a deed of notary Maître Jean-Joseph Wagner, notary at that time residing in Sanem, on 9 December 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 265 of 9 February 2011. The articles of association have not been amended since then.

2) The subscribed share capital of the Company was set at fifty-five thousand and twenty US Dollars (USD 55,020) consisting of fifty-five thousand (55,000) Class A shares having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one (1) Class B1 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B2 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B3 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B4 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B5 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B6 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B7 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B8 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B9 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class B10 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class C1 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class C2 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class C3 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class C4 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class C5 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) one (1) Class C6 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class C7 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class C8 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1), one (1) Class C9 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) and one (1) Class C10 Compulsorily Redeemable share, having a nominal value of one US Dollar (USD 1).

3) Pursuant to article 5.2 of the articles of association of the Company, the authorised capital, including the issued share capital, is set at five hundred fifty-five thousand US Dollars (USD 555,000), consisting of fifty-five thousand (55,000) Class A shares having a nominal value of one US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and twenty-five thousand (25,000) Class C10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share.

According to article 5.2.2. of the articles of association of the Company, during a period of time of five (5) years from the date of publication of the articles of association or, as the case may be, during any additional period authorised pursuant to article 5.2.3 of the articles of association of the Company and beginning on the date of publication of the resolution to renew the authorisation set forth below in the Official Gazette of the Grand Duchy of Luxembourg, Mémorial C,

Recueil des Sociétés et Associations, the board of directors be and is authorised to issue shares, to grant options, to subscribe for shares and to issue any other instruments convertible into shares, within the limit of the authorised share capital, to such persons and on such terms as it shall see fit, and specifically to proceed to such issue by suppressing or limiting the existing shareholders' preferential right to subscribe for the new shares to be issued.

4) On 5 April 2011, the board of directors of the Company decided to increase the share capital of the Company up to fifty-eight thousand five hundred and eighty-five US Dollars and thirty-five cents (USD 58,585.35), consisting of fifty-five thousand (55,000) Class A shares having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B1 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B2 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B3 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B4 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B5 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B6 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B7 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B8 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B9 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B10 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C1 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C2 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C3 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C4 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C5 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C6 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C7 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C8 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C9 Compulsorily Redeemable shares and one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C10 Compulsorily Redeemable shares, each having a par value of one US Dollar (USD 1) each.

In accordance with article 5.2.2 of the articles of association of the Company, the board of directors has decided to suppress the preferential right of the existing shareholders to subscribe the newly issued shares.

The one hundred and ninety-two point seven three five (192.735) Class B1 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and ninety-two point seven three five (192.735) Class B2 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and ninety-two point seven three five (192.735) Class B3 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and ninety-two point seven three five (192.735) Class B4 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and ninety-two point seven three five (192.735) Class B5 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and ninety-two point seven three five (192.735) Class B6 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and ninety-two point seven three five (192.735) Class B7 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and ninety-two point seven three five (192.735) Class B8 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and ninety-two point seven three five (192.735) Class B9 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and ninety-two point seven three five (192.735) Class B10 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and sixty-three point eight (163.8) Class C1 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and sixty-three point eight (163.8) Class C2 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and sixty-three point eight (163.8) Class C3 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and sixty-three point eight (163.8) Class C4 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and sixty-three point eight (163.8) Class C5 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and sixty-three point eight (163.8) Class C6 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and sixty-three point eight (163.8) Class C7 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and sixty-three point eight (163.8) Class C8 Compulsorily Redeemable shares, one hundred and sixty-three point eight (163.8) Class C9 Compulsorily Redeemable shares and one hundred and sixty-three point eight (163.8) Class C10 Compulsorily Redeemable shares have been subscribed as follows:

- one hundred four point two three five (104.235) Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred four point two three five (104.235) Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred four point two three five (104.235) Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred four point two three five (104.235) Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred four point two three five (104.235) Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred four point two three five (104.235) Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred four point two three five (104.235) Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred four point two three five (104.235) Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred four point two three five (104.235) Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred four point two three five (104.235) Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and eighteen point eight (118.8) Class C1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and eighteen point eight (118.8) Class C2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and eighteen point eight (118.8) Class C3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and eighteen point eight (118.8) Class C4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and eighteen point eight (118.8) Class C5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and eighteen point eight (118.8) Class C6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and eighteen point eight (118.8) Class C7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and eighteen point eight (118.8) Class C8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and eighteen point eight (118.8) Class C9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and eighteen point eight (118.8) Class C10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and eighteen point eight (118.8)

1) per share, one hundred and eighteen point eight (118.8) Class C5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and eighteen point eight (118.8) Class C6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and eighteen point eight (118.8) Class C7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and eighteen point eight (118.8) Class C8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and eighteen point eight (118.8) Class C9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and one hundred and eighteen point eight (118.8) Class C10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, have been subscribed by Zeban Nominees Ltd, a private limited company incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its professional address at 1 Churchill Place, London, E14 5HP, United Kingdom, registered with the Companies House under registration number 01000448, in exchange for an aggregate cash contribution of two million two hundred and thirty thousand three hundred and fifty US dollars (USD 2,230,350.-), out of which an amount of two thousand two hundred and thirty US Dollars and thirty-five cents (USD 2,230.35), corresponding to the nominal value of the above mentioned shares, is allocated to the share capital of the Company, and an aggregate amount of two million two hundred and twenty-eight thousand one hundred and nineteen US Dollars and sixty-five cents (USD 2,228,119.65) is allocated to the share premium account of the Company;

- ten point five (10.5) Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, ten point five (10.5) Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, ten point five (10.5) Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, ten point five (10.5) Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, ten point five (10.5) Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, ten point five (10.5) Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, ten point five (10.5) Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, ten point five (10.5) Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, ten point five (10.5) Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and ten point five (10.5) Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share have been subscribed by Barclays Trust Channel Islands Ltd, a private limited company incorporated and existing under the laws of Jersey, having its professional address at 39/41 Broad Street, St Helier, Jersey, JE4 8PU, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 470, in exchange for an aggregate cash contribution of one hundred five thousand US dollars (USD 105,000.-), out of which an amount of one hundred five US Dollars (USD 105.-), corresponding to the nominal value of the above mentioned shares, is allocated to the share capital of the Company, and an aggregate amount of one hundred four thousand eight hundred and ninety-five US Dollars (USD 104,895.-) is allocated to the share premium account of the Company;

- sixty-six point seven five (66.75) Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, sixty-six point seven five (66.75) Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, sixty-six point seven five (66.75) Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, sixty-six point seven five (66.75) Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, sixty-six point seven five (66.75) Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, sixty-six point seven five (66.75) Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, sixty-six point seven five (66.75) Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, sixty-six point seven five (66.75) Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, sixty-six point seven five (66.75) Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, sixty-six point seven five (66.75) Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, forty-five (45) Class C1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, forty-five (45) Class C2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, forty-five (45) Class C3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, forty-five (45) Class C4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, forty-five (45) Class C5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, forty-five (45) Class C6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, forty-five (45) Class C7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, forty-five (45) Class C8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, forty-five (45) Class C9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and forty-five (45) Class C10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, have been subscribed by Barclays Bank (Suisse) SA, a société anonyme formed and existing under the laws of Switzerland, having its professional address at Rue d'Italie, 10, CH-1204, Geneva, Switzerland, registered with the registre du commerce de Genève under reference number 01381/1986 and federal registration number CH-660-0118986-6, in exchange for an aggregate cash contribution of one million one hundred and seventeen thousand five hundred US dollars (USD 1,117,500.-), out of which an amount of one thousand one hundred and seventeen US Dollars and fifty cents (USD 1,117.50), corresponding to the nominal value of the above mentioned shares, is allocated to the share capital of the Company, and an aggregate amount

of one million one hundred and sixteen thousand three hundred and eighty-two US Dollars and fifty cents (USD 1,116,382.50) is allocated to the share premium account of the Company;

- eleven point two five (11.25) Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, eleven point two five (11.25) Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, eleven point two five (11.25) Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, eleven point two five (11.25) Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, eleven point two five (11.25) Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, eleven point two five (11.25) Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, eleven point two five (11.25) Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, eleven point two five (11.25) Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, eleven point two five (11.25) Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and eleven point two five (11.25) Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share have been subscribed by Citco Global Custody N.V. ref Barclays Singapore Wealth Mgmt, a naamloze vennootschap incorporated and existing under the laws of The Netherlands, having its professional address at Telestone 6 Teleport, Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, The Netherlands, registered with the Dutch Central Bank under number 904070, in exchange for an aggregate cash contribution of one hundred and twelve thousand five hundred US dollars (USD 112,500.-), out of which an amount of one hundred and twelve US Dollars and fifty cents (USD 112.50), corresponding to the nominal value of the above mentioned shares, is allocated to the share capital of the Company, and an aggregate amount of one hundred and twelve thousand three hundred and eighty-seven US Dollars and fifty cents (USD 112,387.50) is allocated to the share premium account of the Company (the "Shares").

The Shares have been fully paid up through a contribution in cash. The total amount of three million five hundred and sixty-five thousand three hundred and fifty US Dollars (USD 3,565,350.-) was made available to the Company, as it has been shown to the undersigned notary.

5) As a consequence of such increase of share capital, paragraph 5.1.1 of article 5 of the articles of association is amended and now read as follows:

" Art. 5. Share capital.

5.1 Issued share capital

5.1.1 The Company's issued share capital is set at fifty-eight thousand five hundred and eighty-five US Dollars and thirty-five cents (USD 58,585.35) consisting of fifty-five thousand (55,000) Class A shares having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B1 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B2 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B3 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B4 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B5 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B6 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B7 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B8 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B9 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B10 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C1 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C2 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C3 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C4 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C5 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C6 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C7 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C8 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C9 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each and one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C10 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each. (Class B1 Compulsorily Redeemable shares, Class B2 Compulsorily Redeemable shares, Class B3 Compulsorily Redeemable shares, Class B4 Compulsorily Redeemable shares, Class B5 Compulsorily Redeemable shares, Class B6 Compulsorily Redeemable shares, Class B7 Compulsorily Redeemable shares, Class B8 Compulsorily Redeemable shares, Class B9 Compulsorily Redeemable shares and Class B10 Compulsorily Redeemable shares are hereinafter collectively

referred to as “Class B Shares”); (Class C1 Compulsorily Redeemable shares, Class C2 Compulsorily Redeemable shares, Class C3 Compulsorily Redeemable shares, Class C4 Compulsorily Redeemable share, Class C5 Compulsorily Redeemable shares, Class C6 Compulsorily Redeemable shares, Class C7 Compulsorily Redeemable shares, Class C8 Compulsorily Redeemable shares, Class C9 Compulsorily Redeemable shares and Class C10 Compulsorily Redeemable shares, are hereinafter collectively referred to as “Class C Shares”).”

Costs

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to four thousand euro.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

After reading and interpretation to the appearing person, said appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille onze, le deux mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

Monsieur Gaetan Piedboeuf, licencié en droit, résidant professionnellement au Luxembourg,

agissant en sa qualité de représentant du conseil d’administration de Paladin Realty Brazil Investors III (Lux) SA, ayant son siège social au L-1150 Luxembourg, 291, route d’Arlon, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 157443 (la «Société»),

conformément à la résolution prise lors de la réunion du conseil d’administration de la Société tenue en date du 5 avril 2011.

Un extrait du procès-verbal de cette réunion, après avoir été paraphé «ne varietur» par le comparant et par le notaire soussigné, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l’enregistrement.

Le comparant, agissant en la qualité mentionnée ci-dessus, a demandé au notaire instrumentant de documenter les déclarations suivantes:

1) La Société a été constituée par un acte notarié par devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, le 9 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 265 en date du 9 février 2011. Les statuts n’ont pas été modifiés depuis lors.

2) La Société a un capital social souscrit de cinquante-cinq mille vingt dollars américains (USD 55.020), représenté par cinquante-cinq mille (55.000) actions de Classe A ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1) chacune, une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B1, ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B2, ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B3, ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B4, ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B5, ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B6, ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B7, ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B8, ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B9, ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe B10, ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe C1, ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe C2, ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe C3, ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe C4, ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe C5, ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe C6, ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe C7, ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe C8, ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1), une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe C9, ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1) et une (1) action Obligatoirement Rachetable de Classe C10, ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1).

3) Conformément à l’article 5.2 des statuts de la Société, le capital autorisé, y compris le capital social émis, est fixé à cinq cent cinquante-cinq mille dollars américains (USD 555.000), représenté par cinquante-cinq mille (55.000) actions de Classe A ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille

(25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune et vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune.

Conformément à l'article 5.2.2 des statuts de la Société, durant une période temps de cinq (5) ans à compter de la date de publication des statuts ou, le cas échéant, durant toute période additionnelle autorisée conformément à l'article 5.2.3 des statuts de la Société et commençant à la date de la publication de la décision de renouveler l'autorisation telle que prévue ci-dessous au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le conseil d'administration est autorisé à émettre des actions, à accorder des options de souscription aux actions et à émettre tout autre titre convertible en actions, dans la limite du capital autorisé, aux personnes et selon les conditions qu'il juge appropriées, et notamment à procéder à une telle émission en supprimant ou limitant le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants pour les nouvelles actions qui seront émises.

4) Le 5 avril 2011, le conseil d'administration de la société a décidé d'augmenter le capital social de la Société afin de le porter à cinquante-huit mille cinq cent quatre-vingt-cinq dollars américains et trente-cinq cents (USD 58.585,35), représenté par cinquante-cinq mille (55.000) actions de Classe A ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9, et cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune.

Conformément a l'article 5.2.2 des statuts de la Société, le conseil d'administration a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants pour les nouvelles actions émises.

Les cent quatre-vingt-douze virgule sept cent trente-cinq (192,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, cent quatre-vingt-douze virgule sept cent trente-cinq (192,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, cent quatre-vingt-douze virgule sept cent trente-cinq (192,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, cent quatre-vingt-douze virgule sept cent trente-cinq (192,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, cent quatre-vingt-douze virgule sept cent trente-cinq (192,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, cent quatre-vingt-douze virgule sept cent trente-cinq (192,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, cent quatre-vingt-douze virgule sept cent trente-cinq (192,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, cent quatre-vingt-douze virgule sept cent trente-cinq (192,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, cent quatre-vingt-douze virgule sept cent trente-cinq (192,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, cent quatre-vingt-douze virgule sept cent trente-cinq (192,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9, et cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune.

sept cent trente-cinq (192,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, cent quatre-vingt-douze virgule sept cent trente-cinq (192,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, cent quatre-vingt-douze virgule sept cent trente-cinq (192,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, cent soixante-trois virgule huit (163,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1, cent soixante-trois virgule huit (163,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2, cent soixante-trois virgule huit (163,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3, cent soixante-trois virgule huit (163,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4, cent soixante-trois virgule huit (163,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5, cent soixante-trois virgule huit (163,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6, cent soixante-trois virgule huit (163,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7, cent soixante-trois virgule huit (163,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8, cent soixante-trois virgule huit (163,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9 et cent soixante-trois virgule huit (163,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10, ont été souscrites comme suit:

- cent quatre virgule deux cent trente-cinq (104,235) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre virgule deux cent trente-cinq (104,235) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre virgule deux cent trente-cinq (104,235) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre virgule deux cent trente-cinq (104,235) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre virgule deux cent trente-cinq (104,235) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre virgule deux cent trente-cinq (104,235) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre virgule deux cent trente-cinq (104,235) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre virgule deux cent trente-cinq (104,235) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre virgule deux cent trente-cinq (104,235) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre virgule deux cent trente-cinq (104,235) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent dix-huit virgule huit (118,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent dix-huit virgule huit (118,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent dix-huit virgule huit (118,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent dix-huit virgule huit (118,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent dix-huit virgule huit (118,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent dix-huit virgule huit (118,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent dix-huit virgule huit (118,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent dix-huit virgule huit (118,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent dix-huit virgule huit (118,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune et cent dix-huit virgule huit (118,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, ont été souscrites par Zeban Nominees Ltd, une private limited company constituée et existant selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 1 Churchill Place, London, E14 5HP, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 01000448, en échange d'un apport en numéraire de deux millions deux cent trente mille trois cent cinquante dollars américains (USD 2.230.350,-), desquels un montant de deux mille deux cent trente dollars américains et trente-cinq cents (USD 2.230,35), correspondant à la valeur nominale des actions susmentionnées, est alloué au capital social de la Société et un montant global de deux millions deux cent vingt-huit mille cent dix-neuf dollars américains et soixante-cinq cents (USD 2.228.119,65) est alloué au compte de la prime d'émission de la Société;

- dix virgule cinq (10,5) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix virgule cinq (10,5) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix virgule cinq (10,5) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix virgule cinq (10,5) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix virgule cinq (10,5) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix virgule cinq (10,5) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix virgule cinq (10,5) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix virgule cinq (10,5) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix virgule cinq (10,5) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix virgule cinq (10,5) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, ont été souscrites par Barclays Trust Channel Islands Ltd, une private limited company constituée et existant selon les lois de Jersey, ayant son siège social au 39/41 Broad Street, St Helier, Jersey, JE4 8PU, enregistrée auprès de la Jersey Financial Services Commission sous le numéro 470, en échange d'un apport en numéraire d'un montant de cent cinq mille dollars américains (USD

105.000.-), desquels un montant de cent cinq dollars américains (USD 105,-), correspondant à la valeur nominale des actions susmentionnées, est alloué au capital social de la Société et un montant global de cent quatre mille huit cent quatre-vingt-quinze dollars américains (USD 104.895,-) est alloué au compte de la prime d'émission de la Société;

- soixante-six virgule soixante-quinze (66,75) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, soixante-six virgule soixante-quinze (66,75) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, soixante-six virgule soixante-quinze (66,75) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, soixante-six virgule soixante-quinze (66,75) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, soixante-six virgule soixante-quinze (66,75) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, soixante-six virgule soixante-quinze (66,75) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, soixante-six virgule soixante-quinze (66,75) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, soixante-six virgule soixante-quinze (66,75) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, soixante-six virgule soixante-quinze (66,75) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, soixante-six virgule soixante-quinze (66,75) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quarante-cinq (45) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quarante-cinq (45) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quarante-cinq (45) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quarante-cinq (45) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quarante-cinq (45) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quarante-cinq (45) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quarante-cinq (45) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quarante-cinq (45) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quarante-cinq (45) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune et quarante-cinq (45) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, ont été souscrites par Barclays Bank (Suisse) SA, une société anonyme constituée et existant selon les lois de la Suisse, ayant son siège social au 10, Rue d'Italie, CH-1204, Genève, Suisse, enregistrée auprès du registre du commerce de Genève sous le numéro de référence 01381/1986 et sous le numéro fédéral d'enregistrement CH-660-0118986-6, en échange d'un apport en numéraire d'un montant d'un million cent dix-sept mille cinq cents dollars américains (1.117.500,-), desquels un montant de mille cent dix-sept dollars américains et cinquante cents (USD 1.117,50), correspondant à la valeur nominale des actions susmentionnées, est alloué au capital social de la Société et un montant global d'un million cent seize mille trois cent quatre-vingt-deux dollars américains et cinquante cents (USD 1.116.382,50) est alloué au compte de la prime d'émission de la Société.

- onze virgule vingt-cinq (11,25) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, onze virgule vingt-cinq (11,25) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, onze virgule vingt-cinq (11,25) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, onze virgule vingt-cinq (11,25) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, onze virgule vingt-cinq (11,25) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, onze virgule vingt-cinq (11,25) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, onze virgule vingt-cinq (11,25) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, onze virgule vingt-cinq (11,25) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, onze virgule vingt-cinq (11,25) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, onze virgule vingt-cinq (11,25) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, ont été souscrites par Citco Global Custody N.V. ref Barclays Singapore Wealth Mgmt, une naamloze vennootschap constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social au Telestone 6 Teleport, Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, Pays-Bas, enregistrée auprès de la Banque Centrale des Pays-Bas sous le numéro 904070, en échange d'un apport en numéraire de cent douze mille cinq cents dollars américains (USD 112.500,-), desquels un montant de cent douze dollars américains et cinquante cents (USD 112,50), correspondant à la valeur nominale des actions susmentionnées, est alloué au capital social de la Société et un montant global de cent douze mille trois cent quatre-vingt-sept dollars américains et cinquante cents (USD 112.387,50) est alloué au compte de la prime d'émission de la Société (les «Actions»).

Les actions ont été entièrement libérées par un apport en numéraire. Le montant total de trois millions cinq cent soixante-cinq mille trois cent cinquante dollars américains (USD 3.565.350,-) a été mis à la disposition de la Société, ce qui a été démontré au notaire soussigné.

5) Suite à cette augmentation de capital social, le paragraphe 5.1.1 de l'article 5 des statuts de la Société est modifié et a désormais la teneur suivante:

« Art. 5. Capital social.

5.1 capital social libéré

5.1.1 La Société a un capital social émis de cinquante-huit mille cinq cent quatre-vingt-cinq dollars américains et trente-cinq cents (USD 58.585,35) représenté par cinquante-cinq mille (55.000) actions de Classe A ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, et cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune. (Les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, sont dénommées ci-après «Actions de Classe B»); (Les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10 sont dénommées ci-après «Actions de Classe C»).

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit incombant à quatre mille euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, cette personne a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. PIEDBOEUF, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 4 mai 2011. Relation: EAC/2011/5817. Reçu soixante-quinze Euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011068072/546.

(110076277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2011.

Herald Lux Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 114.434.

Les comptes annuels au 30 Septembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011080797/9.

(110090417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Haksan International, Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 52.238.

Le bilan rectifié au 31 décembre 2009 (rectificatif du dépôt du bilan déposé le 28 septembre 2010 sous la référence n° L100146581) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011080798/10.

(110089781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Hameur International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2412 Luxembourg, 40, Rangwee.
R.C.S. Luxembourg B 116.951.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2011080799/11.

(110089929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Happy Greens Bourglinster S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6162 Bourglinster, 36, rue de l'Ecole.
R.C.S. Luxembourg B 46.863.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011080801/9.

(110090321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

KBC Flexible, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 139.453.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 9 juin 2011

Messieurs Luc ROMBOUTS et Dirk VAN LIEMPT, résidant tous deux professionnellement au 6 Waaistraat, B-3000 Leuven, Monsieur Wouter VANDEN EYNDE, résidant professionnellement au 6, Avenue du Port, B-1080 Bruxelles et Messieurs Karel DE CUYPER et Michael WENSELAERS, résidant tous deux professionnellement au 5 Place de la Gare, L-1616 Luxembourg sont réélus à leur poste d'Administrateur pour un nouveau terme d'un an, expirant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2012.

DELOITTE S.A. est réélu en tant que Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'un an, expirant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2012.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour KBC FLEXIBLE

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Référence de publication: 2011080847/18.

(110090106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

HEDF II UK S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 125.840.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Tatiana Speranskaia.

Référence de publication: 2011080807/10.

(110089838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

KBC Liability Driven Investments, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 135.672.

Extrait de la résolution prise par l'Assemblée Générale Annuelle du 10 juin 2011

DELOITTE S.A., a été réélu en qualité de réviseur d'entreprises pour un nouveau terme d'un an, se terminant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2012.

Extrait certifié sincère et conforme
Pour KBC LIABILITY DRIVEN INVESTMENTS
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Référence de publication: 2011080848/13.

(110090385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

L.M.I., Louchet Management & Investments, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5335 Moutfort, 20, Gappenhiehl.
R.C.S. Luxembourg B 51.974.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011080850/9.

(110090314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Level 3 Communications, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 135.597.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011080851/9.

(110090433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Hong Xiang Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3429 Dudelange, 24, route de Burange.
R.C.S. Luxembourg B 104.098.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Fiduciaire WBM
Experts comptables et fiscaux
Signature

Référence de publication: 2011080812/13.

(110090175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2011.

Advent Investment (Luxembourg) S.à r.l. N°2, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 80.526.

CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (clôture de liquidation) de la société «ADVENT INVESTMENT (LUXEMBOURG) S.à r.l. N°2», reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 12 mai 2011, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 17 mai 2011. Relation: EAC/2011/6503.

- que la société «ADVENT INVESTMENT (LUXEMBOURG) S.à r.l. N°2» (la «Société»), société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 76 Grand-Rue, L-1660 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 80.526,

constituée suivant acte notarié du 2 février 2001, publié au Mémorial C numéro 755 du 13 septembre 2001; les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié du 1^{er} avril 2011, non encore publié au Mémorial C,

se trouve à partir de la date du 12 mai 2011 définitivement liquidée,

l'assemblée générale extraordinaire prémentionnée faisant suite à celle du 1^{er} avril 2011 aux termes de laquelle la Société a été dissoute anticipativement et mise en liquidation avec nomination d'un liquidateur, en conformité avec les article 141 et suivants de la Loi du 10 août 1915. concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, relatifs à la liquidation des sociétés.

- que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal (5 ans) au siège social de la Société dissoute, en l'occurrence au 76 Grand-Rue, L-1660 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 mai 2011.

Référence de publication: 2011071940/27.

(110080010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Advent Investment (Luxembourg) S.à r.l. N°3, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 80.527.

CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (clôture de liquidation) de la société «ADVENT INVESTMENT (LUXEMBOURG) S.à r.l. N°3», reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 12 mai 2011, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 17 mai 2011. Relation: EAC/2011/6501.

- que la société «ADVENT INVESTMENT (LUXEMBOURG) S.à r.l. N°3» (la «Société»), société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 76 Grand-Rue, L-1660 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 80.527,

constituée suivant acte notarié du 2 février 2001, publié au Mémorial C numéro *762 du 13 septembre 2001;

se trouve à partir de la date du 12 mai 2011 définitivement liquidée, l'assemblée générale extraordinaire prémentionnée faisant suite à celle du 1^{er} avril 2011 aux termes de laquelle la Société a été dissoute anticipativement et mise en liquidation avec nomination d'un liquidateur, en conformité avec les article 141 et suivants de la Loi du 10 août 1915. concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, relatifs à la liquidation des sociétés.

- que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal (5 ans) au siège social de la Société dissoute, en l'occurrence au 76, Grand Rue, L-1660 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 mai 2011.

Référence de publication: 2011071941/25.

(110079955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Textech Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 80.633.

L'an deux mille onze, le vingt-cinq mai.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "TEXTECH INVESTISSEMENT S.A.", R.C.S. Luxembourg N° B 80633, ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître André- Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 février 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 787 du 20 septembre 2001.

Les statuts de la société ont été modifiés par acte reçu du même notaire en date du 28 janvier 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 253 du 8 mars 2003.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Marc KOEUNE, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Sylvie DUPONT, employée privée, domiciliée professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond THILL, Maître en droit, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trois cent vingt (320) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Dissolution de la société et mise en liquidation.
2. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
3. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme aux fonctions de liquidateur, pour la durée de la liquidation, la société LISOLUX S.A.R.L., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, qui aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, y compris ceux de réaliser les opérations prévues à l'article 145 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Koeune, S. Dupont, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 mai 2011. LAC/2011/24620. Reçu douze euros (12.- €)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2011.

Référence de publication: 2011075906/52.

(110083979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.